

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**ALPES
PROVENCE
VERDON**

Sources de lumière

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

EDITO DU PRÉSIDENT

Comme le veut le code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes doit élaborer chaque année un bilan d'activités à destination de tous les élus municipaux de son périmètre. À travers le présent document, nous satisfaisons donc à cette obligation en vous dépeignant une synthèse des actions conduites en 2024, ainsi que du fonctionnement des services de l'intercommunalité sur cette période.

Pour tout complément d'informations, notre directeur des services et moi-même nous tenons bien évidemment à votre disposition.

Ce bilan est le résultat d'un véritable travail d'équipe, celui des agents de la CCAPV que je salue et remercie ici, mais aussi celui des élus de nos 41 communes dont je tiens à souligner l'assiduité et l'implication dans nos différentes instances et commissions tout au long de l'année. C'est de ce travail préparatoire que naissent les projets que nous mettons ensuite en œuvre.

Merci à toutes et tous, et bonne lecture,

Maurice LAUGIER

Président de la
Communauté de
Communes Alpes
Provence Verdon



LES VICE-PRÉSIDENTS



NINA JONKER

1ère Vice Présidente
en charge des contrats
partenariaux avec le
Département, la Région et l'Etat



FRÉDÉRIC CLUET

Vice-Président
en charge des Economies d'Energie,
de l'Amélioration de l'Empreinte
Environnementale des Services, de la
Prévention, de la Réduction et de la
Gestion des Déchets



MAGALI SURLE-GIRIEUD

Vice Présidente
en charge du Tourisme



MICHELE BIZOT-GASTALDI

Vice-Présidente
en charge de l'Urbanisme,
du Logement et de l'Habitat



CLAUDE CAMILLERI

Vice-Président
en charge des Finances



LUCAS GUIBERT

Vice-Président
en charge de la Petite Enfance
et de la Jeunesse



JEAN MAZZOLI

Vice-Président
en charge de l'Environnement,
de la Gemapi et de la Gestion
des risques



THIERRY OTTO-BRUC

Vice-Président
en charge des Activités et
équipements de Pleine Nature



CHRISTOPHE IACOBBI

Vice-Président
en charge des Bâtiments, des
Travaux et des Marchés Publics



THIERRY VIALE

Vice-Président
en charge de l'Economie, du
Commerce, de l'Emploi, de la
Formation et des Maisons de
Services au Public



MICHEL LANTELME

Vice-Président
en charge de la Mobilité et du
Numérique



FRANÇOIS GERIN-JEAN

Vice-Président
en charge des Opérations
Sources, du SPANC et de la
préparation aux transferts de
l'Eau et l'Assainissement



JEAN-LOUIS CHABAUD

Vice-Président
en charge du SCoT
et des mutualisations



ANDRÉ PESCE

Vice-Président
en charge de l'Agriculture
et de la Forêt

SOMMAIRE

2

EDITO DU PRÉSIDENT

3

LES VICE-PRÉSIDENTS

6

NOS TEMPS FORTS

8

NOUS SOUTENONS NOS COMMUNES

14

**NOUS OFFRONS DES SERVICES
AU PLUS PRÈS DE CHACUN**

30

**NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS
NOS RICHESSES**

40

NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

47

NOS SERVICES SUPPORTS

54

ILS NOUS SOUTIENNENT

JAN-
VIER

SIGNATURE DE
LA CONVENTION
PAYS D'ART ET
D'HISTOIRE



MARS

INAUGURATION DU
PARC D'ACTIVITÉS
DU HAUT-VERDON



AVRIL

LANCEMENT DE "RÉGALADES"



FORUM DE L'EMPLOI A CASTELLANE



SEP-
TEMBRE

INAUGURATION DE LA
SALLE MULTI-ACTIVITÉS
INTERCOMMUNALE A
BARREME



OCTOBRE

INAUGURATION DES TRAVAUX
COMPLÉMENTAIRES DE L'ATELIER
DE TRANSFORMATION VÉGÉTALE
"RESPELIDO"



PREMIERE EDITION
DU FORUM DE
L'EMPLOI A SAINT-
ANDRÉ-LES-ALPES



DÉ-
CEMBRE

SIGNATURE CONVENTION
DDFIP - CCAPV

RESTITUTION DE LA COLLECTE
SOLAIRE POUR LES RESTOS
DU COEUR



NOUS SOUTENONS NOTRE COMMUNE

RENCONTRES DANS LES COMMUNES

En 2024, **Maurice LAUGIER, Président de la CCAPV, et Olivier DUSAUTOIS, Directeur Général des Services**, ont poursuivi leur tournée de rencontres avec les élus municipaux des communes du territoire.

Ces rendez-vous, particulièrement appréciés, constituent des temps d'échange privilégiés, permettant d'aborder l'ensemble des sujets en lien avec l'intercommunalité : projets en cours, préoccupations locales, coordination des actions, perspectives de développement...

Ils contribuent à renforcer la coopération entre la CCAPV et ses communes membres, dans un esprit de dialogue et de proximité au service de l'intérêt général.

• Communes rencontrées en 2024 :

22/02
**CASTELLET-
LES-SAUSSES**

09/08
ROUGON

12/08
LA GARDE

22/08
BRAUX

22/08
SAUSSES

SOUTIEN FINANCIER ET APPUI AUX COMMUNES

FONDS DE CONCOURS

- **LA MURE ARGENS** : Fonds de concours pour financer l'acquisition d'un immeuble « le pied tanqué » à vocation de faciliter le développement touristique avec l'installation d'un Bistrot de Pays en rez-de-chaussée et la réalisation de 4 logements et d'une salle d'exposition sur les étages : 10 000 €
- **ROUGON** : Fonds de concours pour financer l'acquisition de deux pompes de relevage : 2 180.50 €
- **PEYROULES** : Fonds de concours pour financer les travaux de sécurisation des hameaux de Peyroules et de la Foux : 15 000 €
- **VAL DE CHALVAGNE** : Fonds de concours pour financer l'acquisition d'une parcelle jouxtant des parcelles communales dans un projet d'aménagement global : 20 000€
- **SAINT-BENOIT** : Fonds de concours pour financer l'acquisition de mobiliers urbains et agrès sportifs à vocation à améliorer l'aménagement du village : 3 643.25 €
- **SAINT-JULIEN-DU-VERDON** : Fonds de concours pour financer les travaux de restitution d'une calade et de restauration du mur du vieux cimetière et du clocher de l'église Saint Roch : 10 000€
- **CLUMANC** : Fonds de concours pour financer la création d'une adduction d'eau potable : 1990.17 €
- **ENTREVAUX** : Fonds de concours pour financer les travaux de fourniture et de pose d'un module de télégestion sur la station d'épuration du camping, et la pose d'un nouveau capteur d'intensité au niveau du traitement UV du forage : 3 095.50€
- **ALLONS** : Fonds de concours pour financer la création d'une aire de stationnement éco-responsable : 20 000 €

APPUI AUX COMMUNES

Dotation de Solidarité Communautaire 100 000€ répartis entre les communes **ALLONS, ANGLES, BLIEUX, BRAUX, CASTELLET-LES-SAUSSES, CHAUDON- NORANTE, CLUMANC, DEMANDOLX, LA GARDE, LA PALUD SUR VERDON, LA ROCHETTE, LAMBRUISSE, LE FUGERET, MÉAILLES, MORIEZ, PEYROULES, ROUGON, SAINT BENOIT, SAINT JACQUES, SAINT-JULIEN-DU-VERDON, SAINT LIONS, SAINT PIERRE, SAUSSES, SENEZ, SOLEILHAS, TARTONNE, UBRAVE, VAL DE CHALVAGNE, VERGONS.**

SOUTIEN AU PATRIMOINE DES COMMUNES

Dans le cadre du label **PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**, la Communauté de Communes Alpes Verdon s'engage dans la préservation et la mise en valeur des spécificités du territoire pour une montée en qualité du patrimoine et des identités architecturales.

La Communauté de Communes accompagne ses communes pour mener à bien **les projets de restauration et de valorisation du patrimoine bâti et mobilier**. A noter que depuis 2021, c'est autour de 6M€ investis dans la restauration du patrimoine par les communes grâce aux aides de l'Etat, de la Région SUD, du Département des Alpes de Haute-Provence et pour certains projets de l'Europe et de la Fondation du Patrimoine.

En 2024, une vingtaine de communes ont sollicité l'accompagnement de la CCAPV. Quelques exemples de projets :

- Travaux d'entretien sur le beffroi à **ALLOS**
- Diagnostic architectural et structurel de plusieurs édifices dont l'église Notre-Dame de l'Assomption de **BEAUVEZER**, l'église paroissiale et trois chapelles à **SOLEILHAS**, la tour du Murat et la chapelle Saint-Pierre au **FUGERET**
- Sondage archéologiques, chantier expérimental et projet de restauration des extérieurs de l'ancienne cathédrale de **SENEZ**
- Travaux d'urgence sur les remparts de **COLMARS-LES-ALPES**
- Projet de restauration de la Tour de Piégut à **THORAME-BASSE**



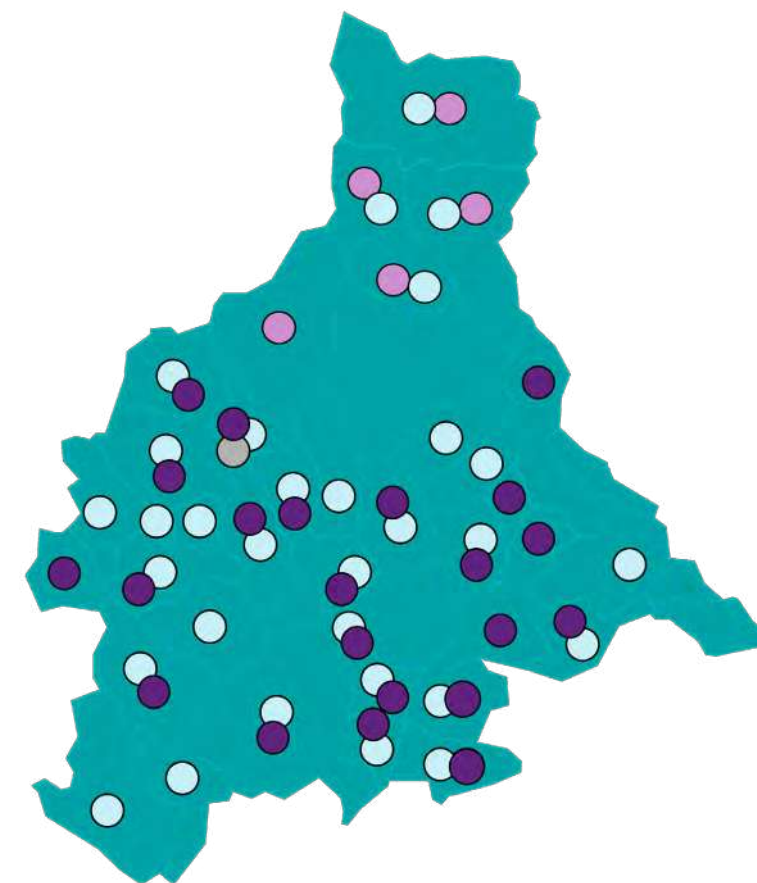
crédit photo Mathieu Simoulin Verdon Pictures et CCAPV

SERVICES COMMUNS

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon propose à ses communes membres, plusieurs services communs, c'est à dire des services organisés par la CCAPV pour le compte des communes et dans le champ des compétences communales.

Cette aide se traduit par la **mise à disposition d'agents auprès des communes**, pour un budget en 2024 de 828 878.29 € de dépenses de personnel.

- | | |
|--|---|
| ● 2 agents administratifs mis à disposition : 2 communes / 2 agents | ● Service commun des écoles du Haut Verdon : 6 communes / 3 écoles / 31 agents |
| ● Service commun Autorisations du Droit des Sols (ADS) : 32 communes membres / 4 équivalents temps plein affectés | ● Service commun Marchés Publics (MP) : 22 communes membres / 1 équivalent temps plein affecté |



SERVICE COMMUN AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS. EN 2024

- Une formation à destination des élus organisée avec le concours d'une avocate sur différents thèmes (contentieux en urbanisme, l'habitat de loisirs...)
- 1 temps d'animation avec les secrétaires de mairies avec mise en situation et 1 formation sur la nouvelle version du logiciel
- Accompagnement des communes sur le terrain, avec des acteurs tels que le SDIS04, en compagnie des élus sur des projets particuliers

+55%

des dépôts en dématérialisé (contre 45% en 2023)

?

ADS. C'EST QUOI ? ON VOUS EXPLIQUE

Un service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) qui accompagne 32 communes du territoire. Il oeuvre auprès des usagers, des secrétaires de mairie et des services et institutions.

PETITES VILLES DE DEMAIN ET VILLAGES D'AVENIR

Deux dispositifs créés par l'état, soutenus financièrement et coordonnés par la CCAPV.

PETITES VILLES DE DEMAIN (ANNOT, CASTELLANE ET SAINT-ANDRÉ LES ALPES)

Le soutien en ingénierie apporté par la CCAPV à ses trois pôles principaux – les communes d'**ANNOT**, **CASTELLANE** et **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** – par l'intermédiaire du dispositif **PETITES VILLES DE DEMAIN** s'est poursuivi en 2024. L'accompagnement a porté sur des typologies de projets très variées, au plus près des attentes des élus : habitat, espaces publics, bâtiments communaux, transition écologique et énergétique, etc.

À **ANNOT**, cette année a été marquée par les premiers travaux sur des opérations engagées dans le cadre de Petites villes de demain. L'ancienne station-service située en entrée de ville a été démantelée : les installations ont été démontées et les cuves dépolluées. La renaturation du site et les aménagements paysagers se poursuivront en 2025. Des travaux de sécurisation et de confortement ont également été entrepris sur la partie communale de la Respelido, avant une réhabilitation plus pérenne.

Alors que la première phase des travaux de réhabilitation de l'îlot des Tilleuls à **CASTELLANE** est allée bon train, les préparatifs des prochaines phases ont avancé dans l'ombre. La maîtrise d'œuvre a été recrutée pour la phase 2 et les démarches pour maîtriser le foncier de la phase 3 ont été débloquentes. En parallèle, l'étude en vue de la construction du futur centre d'incendie et de secours sur le site de l'ancien hôpital a été lancée.

Enfin, la commune de **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** a été accompagnée sur une procédure visant à acquérir un bâtiment très dégradé et vacant depuis de nombreuses années. Les mesures de déclaration du bien en état d'abandon manifeste ont été prises cette année. Elles permettront de faciliter la négociation amiable ou de recourir à une expropriation simplifiée. La commune pourra à terme créer des logements ou un équipement public au cœur du village, sans consommer de terrain naturel ou agricole.

VILLAGES D'AVENIR : LE DISPOSITIF ÉTENDU !

Le dispositif **VILLAGES D'AVENIR**, a débuté à la fin de l'été 2023. L'objectif : apporter un appui en ingénierie aux petites communes qui bénéficient, de fait, d'un fléchage prioritaire des aides financières de l'Etat et d'un appui de l'ANCT pour réaliser des études pré-opérationnelles nécessaires au montage de projets structurants pour leur territoire. Sur le territoire de la CCAPV, 9 communes sont historiquement dans ce programme (**ALLONS, BARREME, CASTELLET-LES-SAUSSES, COLMARS-LES-ALPES, LA PALUD-SUR-VERDON, SAINT-BENOIT, SAUSSES, SOLEILHAS ET VILLARS-COLMARS**).

Deux chargées de mission œuvrent donc pour aider les élus à passer de l'intention à l'action. A partir d'une feuille de route établie lors de leur candidature, les municipalités sont accompagnées pour mûrir leurs projets, coordonner les études techniques, rechercher et élaborer les demandes de subventions, rédiger, mettre en œuvre et suivre les marchés publics, et enfin assurer la réalisation des phases opérationnelles.

Les projets accompagnés s'articulent autour de 4 axes :

Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
Un Village Vert en transition écologique	Un Village Vivant et animé	Un Beau Village qui met en valeurs ses patrimoines et paysages.	Un Village qui procure à ses habitants les services essentiels

Les actions en cours : renaturation d'espaces publics, aménagement d'entrée de village, travail sur les mobilités, révision de la place de la voiture dans les centres-bourgs, rénovation énergétique et mise aux normes de bâtiments publics et opérations de renouvellement urbain, requalification de friche, création et aménagement de lieux conviviaux et fonctionnels pour les habitants, réouverture de sentier de randonnée pédagogiques.
En 2024 les communes labélisées ont bénéficié de 121 120 € d'études préalables.

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, la communauté de communes investit dans de nouvelles infrastructures.

PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2024 :

Secteur sportif :

- Fin des travaux et livraison de la salle multi-activités à **BARREME**
- Rénovation et isolation des façades du chalet de **RATERY**
- Etudes et passation des marchés de travaux pour la construction d'un terrain multisports à **COLMARS-LES-ALPES**
- Réalisation du programme pour la construction de la halle des sports à **ANNOT**



Secteur économique :

- Continuation des études et lancement des marchés de travaux pour la construction de trois ateliers relais à **ALLONS, BARREME ET PEYROULES**
- Réalisation des travaux de reprise des façades, de la toiture et des aménagements intérieurs de l'atelier de la châtaigne à la Respelido à **ANNOT**
- Réalisation des travaux d'amélioration du confort thermique à la maison de pays des Gorges à **CASTELLANE**



Secteur petite enfance :

- Réalisation d'une extension pour le stockage à la crèche à **ANNOT**
- Réalisation des études pour l'extension et le réaménagement de la crèche à **ALLOS**

Secteur administratif :

- Réalisation des études de maîtrise d'œuvre (APS, APD, PC) et passation des marchés de travaux pour la construction du nouveau siège social de la CCAPV à **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES**
- Réalisation des études pour les travaux d'isolation thermique et de mise en conformité de la maison de Pays du Haut-Verdon à **BEAUVEZER**

Secteur des énergies :

- Réalisation des études et des appels à projets pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments intercommunaux : Atelier de la déchetterie à **CASTELLANE**, halle des sports à **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES**, salle multi-activités à **BARREME**, ancienne déchetterie à **VILLARS-COLMARS**, déchetterie à **BARREME**.



NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRES DE CHACUN

NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRES DE CHACUN

BIBLIOTHEQUES ET MÉDIATHEQUES

LIEUX DE LECTURE

- **Bâtiments** : Le réseau comprend 18 médiathèques. Les surfaces varient entre 15 m² et 168 m², pour un total de 1 047 m² de locaux.

- **Heures d'ouverture hebdomadaire** : 91 heures d'ouverture réparties sur l'ensemble du réseau.

- **Fréquentation** :
 - Nombre de visiteurs : 12 869
 - Nombre de lecteurs inscrits : 3 177 (particuliers+saisonniers+collectivités)
 - 573 comptes scolaires
 - Nombre d'emprunteurs : 2 467

- **Prêts** :
 - Nombre de prêts enregistrés au 01/12/2024 : 33 658 documents

- **Bénévoles** : 45 bénévoles au 31/12/2024

La rencontre du réseau a eu lieu le 30 mai à SAINT-JULIEN-DU-VERDON.



CHIFFRES CLÉS

18
médiathèques

1047 m²
de locaux
de **15** m² à **168** m²
la plus petite la plus grande

91
heures d'ouverture
hebdomadaires
réparties sur l'ensemble
du réseau

12 869
nombre de visiteurs

45
bénévoles

3 177
lecteurs inscrits
particuliers, saisonniers, collectivités...

573
comptes scolaires

2 467
emprunteurs

33 658
prêts enregistrés

287
interventions dans divers
établissements (scolaire,
petite enfance, ehpad...)

97
actions culturelles
et éducatives

2 035
participants aux
animations du réseau

10
chroniques sur
Radio Verdon

6
newsletters
envoyées

POLITIQUE DOCUMENTAIRE

- **Charte Documentaire** : Validation de la Charte Documentaire pour structurer et guider les pratiques des médiathèques.

- **Règlement Intérieur** : Validation d'un règlement intérieur définissant les modalités d'accès et d'utilisation des services.

- **Navette Documentaire** : Mise en place prévue en avril 2025 via les services de la Poste.

Objectifs :

- Accès élargi aux ressources : Les usagers pourront accéder à l'ensemble du catalogue des médiathèques.
- Optimisation des ressources : Le partage de documents entre les médiathèques permet une gestion plus efficace et une répartition équitable des collections.

PUBLIC SCOLAIRE

- **Interventions scolaires** : 251 interventions en milieu scolaire réalisées en 2024



PUBLIC PETITE ENFANCE, CENTRES DE LOISIRS ET EHPAD

- **Interventions** : 36 interventions dans divers établissements.
- Crèches : 22 interventions
- Centres de loisirs : 4 interventions
- EHPAD : 10 interventions

ACTIONS A DESTINATION DU PUBLIC TOUT PUBLIC

- **Activités organisées** : 97 actions culturelles et éducatives, dont 22 en partenariat, attirant un total de 2 035 participants.



Exemples d'activités :

- Fête du court-métrage
- Séances de contes
- Soirées jeux
- Lectures
- Ateliers d'écritures

- Expositions : 16 expositions

- Fête des bibliothèques à **THORAME-BASSE**
- : Atelier bulles et Spectacle « Le savon fou »

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

• Actions en partenariat :

- Spectacles 0-3 ans dans les médiathèques **ST-ANDRÉ / CASTELLANE/ ANNOT**
- Anniversaire du Label Pays d'Art et d'Histoire : Lectures des bénévoles au musée de la **MINOTERIE**
- Résidence collège, Nuits de la lecture, Fête des familles, Bibliothèque Humaine à **SENEZ** (partenariat avec La Chouette)
- Soirées contes (partenariat avec la Médiathèque Départementale du 04)
- Mois du doc (partenariat avec la Médiathèque Départementale du 04)

COMMUNICATION

- **Catalogue en ligne** : Accès au catalogue via le site <https://ccapv.bibli.fr/>.
- **Page Facebook**
- **Chroniques radio** : 10 chroniques diffusées pour promouvoir les activités et services des médiathèques sur Radio Verdon
- **Newsletters** : 6 newsletters envoyées pour tenir les usagers informés des nouveautés et événements.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉVOLES

- **Formations** :
 - Lecture à haute voix : Formation dispensée aux bénévoles pour participer aux actions (exemple : lectures au musée de la Minoterie).
 - Formation PMB : Formation sur la gestion des collections et l'utilisation du logiciel de gestion de bibliothèque PMB.

FRANCE SERVICES

3 FRANCE SERVICES PORTÉES PAR LA CCAPV

- **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES**, avec une antenne dans le Haut Verdon s'appuyant sur 2 lieux d'accueil : Allos et Beauvezer
- **ANNOT**
- **CASTELLANE**

CHIFFRES CLÉS

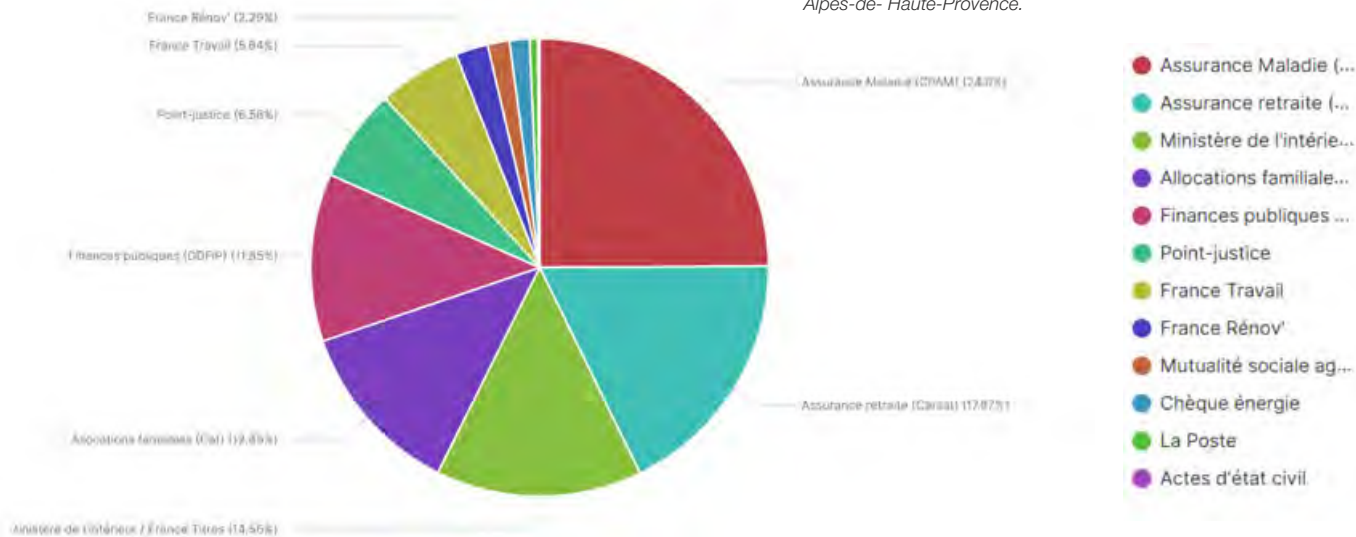
5 259

personnes
accueillies

12 933

accompagnements France Services
+24,64% par rapport à 2023

CPAM/CARSAT/ANTS/CAF ET IMPOTS
demandes les plus régulières



UN NOUVEAU SERVICE : LA FRANCE SERVICES ITINÉRANTE

La tournée a été organisée pour desservir **16 communes**, un poste de conseillère France Services a été créé, et réception du véhicule en Décembre 2024 pour un lancement le 6 janvier 2025.

• Les premiers communes desservies :

ALLOS
ALLONS
BARREME
CHAUDON
NORANTE
CLUMANC
COLMARS-
LES-ALPES

ENTREVAUX
LA PALUD-
SUR-VERDON
MÉAILLES
SAINT-
PIERRE
SAUSSES
SENEZ

SOLHEILAS
THORAME-
HAUTE
UBRAYE
VAL DE
CHALVAGNE



NB : Les Frances Services sont installées dans des locaux partagés avec les Centres Médico-Sociaux du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence.



- Festival « Escalade en Inde » : 17 actions tout public : contes, exposition, ateliers danse, spectacle musical. 16 interventions scolaires : exposition + lectures



RAPPEL SUR LES MODALITÉS D'ORGANISATION DU SERVICE :

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT :

- Rotation sur 4 jours par semaine, 2 communes par jour
- Rotation sur une commune : passage une fois tous les 15 jours
- 16 communes pour la première rotation de janvier – décembre 2025
- Pause estivale : 25 juillet – 31 août
- Communication très large en termes de publics et de services apportés (OPAH, papiers d'identité, retraite, santé, famille, ...)



LES ACTIONS 2024 :

- Audit FS Annot
- Travail avec le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence sur le renouvellement de la convention
- Participation à l'organisation du forum de l'emploi
- Renforcement de la communication avec le déploiement de la minute FS sur les réseaux sociaux et le site de la CCAPV
- 48 offres emploi diffusées (hors forum).
- Pour les semaines France Services : travail pour la mise en place d'un Escape Game dans un camion pour découverte FS et mobilisation vers l'emploi, pour tout public avec Nes et Cité (action non réalisée : véhicule en panne 3 jours avant)
- Diffusion d'information et orientation des publics vers les ateliers DEFFINOV : ateliers gratuits d'1/2 journée : avec les P'tis bureaux, le réseaux initiatives, la CCAPV... (ex ateliers: fabriquer votre gelée de coings, fabriquer du savon, fabriquer votre baume...)



LES ATELIERS NUMÉRIQUES ANIMÉS PAR LE CONSEILLER NUMÉRIQUE DE LA CCAPV

Depuis 2021, les ateliers de médiation et d'accompagnement numériques ont permis d'accompagner les habitants du territoire dans leur appropriation des outils numériques, quel que soit leur profil ou leur niveau de compétence. Ces ateliers accessibles à tous, jeunes, adultes ou seniors, afin de garantir une inclusion numérique dans 24 des 41 communes du territoire, avec une fré-

quence de trois semaines, permettant à chacun de choisir l'atelier qui correspond à ses besoins et ses disponibilités.

L'année 2024 a confirmé que les besoins en matière d'accompagnement numérique restent importants, car le numérique occupe une place toujours plus centrale dans la vie quotidienne de chacun. Les élus ont réaffirmé l'engagement à ce que

personne sur le territoire de la CCAPV ne soit laissé sur le bord du chemin face aux nouveaux défis de notre époque.

Au cours de l'année 2024, 921 accompagnements ont été réalisés et 149 personnes ont bénéficié pour la première fois du dispositif. L'organisation d'ateliers en itinérance a permis de couvrir 24 communes différentes de la CCAPV.

Status de l'ensemble des participants en 2024 en pourcentage



L'analyse des profils des statuts des accompagnés révèle que la majorité des accompagnements sont réalisés auprès d'un public de retraités, représentant environ 83 %. Cependant, il faut noter que, parmi les personnes accompagnées pour la première fois en 2024, ce taux descend à environ 66 %. Cela montre que le public retraité nécessite un accompagnement plus régulier que les autres catégories, qui sollicitent généralement des interventions ponctuelles ou moins fréquentes.

Ces chiffres reflètent également les actions de communication spécifiques menées dans les trois collèges du territoire de la CCAPV à destination des parents. Ces actions visaient à leur faire connaître et à les encourager à solliciter l'accompagnement numérique proposé par la CCAPV, notamment en

Status des nouveaux participants en 2024 en pourcentage



cas de difficultés dans la manipulation de leurs outils numériques ou de ceux de leurs enfants. L'objectif était d'assurer le suivi de la scolarité de ces derniers et de répondre aux nouveaux défis de la parentalité numérique.

Par ailleurs, la présence d'un stand du Conseiller numérique de la CCAPV lors des deux forums de l'emploi saisonnier, organisés à Castellane et Saint-André-les-Alpes en 2024 par la CCAPV, a permis de proposer une offre d'accompagnement spécifique aux demandeurs d'emploi du territoire, adapté à leurs problématiques liées à l'emploi.

La CCAPV a proposé en février 2024 dans le cadre de la semaine «Numérique en Commun 2024» des départements du 04 et 05 une série de quatre ateliers numériques spéciaux sur

son territoire, créés et animés par le Conseiller numérique de la CCAPV, sur les thèmes de la sécurité en ligne (virus, arnaques et désinformation) et des réponses spécifiques dans ce domaine pour les familles, notamment en ce qui concerne la protection des plus jeunes.

Pour l'année 2025, le territoire de la CCAPV reste pleinement engagé en faveur de l'inclusion numérique et se positionne comme une force de proposition à l'échelle départementale et régionale. Cela se traduit notamment par sa participation à la feuille de route «France Numérique Ensemble» piloté par l'ANCT et par des actions proposées au plus près des habitants des territoires ruraux, confrontés à la double problématique de la fracture numérique et de l'éloignement des grands centres urbains.

LA MINUTE NUMÉRIQUE



La Minute numérique a proposé 53 semaines de publications en 2024, créées par le Conseiller numérique de la CCAPV et diffusées à la fois sur le site CCAPV.FR et sur Facebook. Ces publications originales se présentent sous forme de textes didactiques, de tutoriels et de visuels conçus pour faciliter l'utilisation des appareils numériques et améliorer la compréhension de la culture numérique.

Des tutoriels spécifiques ont été créés en 2024 pour accompagner les usagers dans leurs démarches numériques en lien avec d'autres services de la CCAPV. Parmi ces initiatives, on peut citer la création d'un tutoriel dédié au nouveau Portail Famille, destiné aux usagers des services périscolaires et extrascolaires de la CCAPV, ainsi que l'accompagnement des familles en difficulté technique dans sa manipulation. Un autre tutoriel a également été conçu à l'attention des professionnels du territoire afin de les accompagner dans leurs démarches de facturation dématérialisée aux organismes publics via la plateforme Chorus Pro.

MUSÉES ET PROGRAMMATION CULTURELLE

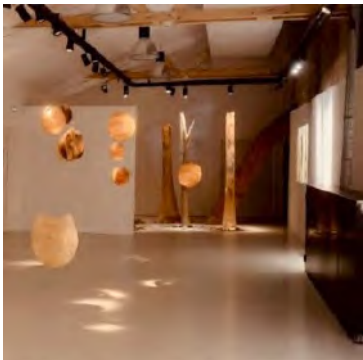
4 EXPOSITIONS TEMPORAIRES

3 Expositions temporaires à la Minoterie :

- « **Du pluriel des Eaux** » exposition de gravure en partenariat avec l'IDBL (Ecole d'Art international de Digne-les-Bains).
- « **Murmure Végétal** » exposition de sculpture en papier végétal de l'artiste Aïdée Bernard.
- « **Rivière** » Exposition sur l'Issole réaliser en interne par le service environnement sur les risques de l'eau.

1 Exposition temporaire à la Distillerie :

- « **Grandes floraisons Sauvages** » Exposition de l'écologie Aymeric Lazarin



ATELIERS 2024 (EN LIEN AVEC LES EXPOSITIONS PRÉSENTÉES) :

PROPOSITIONS PUBLIC SCOLAIRES :

- Cyanotype
- Sablés à la lavande
- Loto des odeurs
- Papier végétal
- Gravure
- Tampons et estampes
- Pâtes fraîches

Ces ateliers ont connu un franc succès cette année.

Leur fréquentation a nettement augmenté par rapport à 2023, et ce, malgré une légère baisse de la fréquentation générale des musées.

FRÉQUENTATION DES ATELIERS TOUT PUBLIC PAR SITE :

DISTILLERIE 120
MINOTERIE 146

PROPOSITION ATELIER TOUT PUBLIC (ATELIERS PROPOSÉS DURANT LA SAISON ESTIVALE) ET VACANCES SCOLAIRES :

- Cyanotype
- Pâtes fraîches
- Papier végétal



LA FRÉQUENTATION 2024

En 2024, la fréquentation des musées est légèrement en baisse, avec un total de **6 010 visiteurs**.

Les fréquentations des deux sites s'équilibrent selon des logiques inverses :

- **Minoterie** : ce site attire davantage de public local, principalement pour des événements, des ateliers et une grande proportion de scolaires. Son fonctionnement repose essentiellement sur une programmation culturelle variée.
- **Distillerie** : elle accueille principalement des primo-visiteurs ainsi que des groupes en demande de visites guidées.

Plusieurs causes ont été identifiées pour expliquer cette légère baisse de fréquentation.

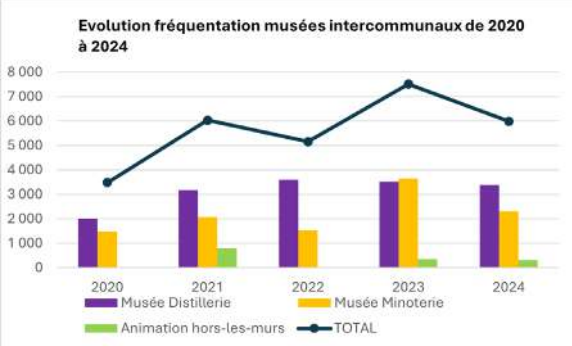
- Une baisse de 30 % de la fréquentation touristique (source : OTI).

- Une diminution du nombre d'événements organisés, tels que le festival de théâtre des collégiens ou le festival Xylofil.

- Une programmation moins dense au sein des musées comparée à celle de 2023



	Musée Distillerie	Musée Minoterie	Animation hors-les-murs	TOTAL
2020	2 007	1 467		3 474
2021	3 176	2 056	796	6 028
2022	3 600	1 532	20	5 152
2023	3 524	3 638	350	7 512
2024	3 384	2 322	304 ¹	6010



FRÉQUENTATION EN LIEN AVEC LA PROGRAMMATION

DISTILLERIE	307
MINOTERIE	500
HORS-les-MURS	49
TOTAL PROGRAMMATION	856



VALORISATION DES PATRIMOINES

La CCAPV a organisé 25 évènements tout public, répartis sur le territoire intercommunal, qui ont permis de découvrir et de sensibiliser aux patrimoines, à l'architecture, à l'environnement et au cadre de vie. Au total, il y a eu plus de 4300 participants aux animations Pays d'art et d'histoire, un bel engouement et une dynamique à poursuivre.



PREMIER ANNIVERSAIRE DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Maurice LAUGIER, président de la CCAPV, signait le 9 janvier 2024 la convention Pays d'art et d'histoire en présence du préfet du Département, représentant le ministère de la Culture, pour une durée de 10 ans. Ce label vient distinguer notre territoire pour la qualité de ses patrimoines et renforcer les liens entre les 41 communes, les partenaires culturels et les associations, dans un esprit de coopération et de partage.

La CCAPV a fêté le premier anniversaire du label Pays d'art et d'histoire le samedi 28 septembre, autour d'un évènement organisé au musée intercommunal de la Minoterie. Au programme de cette journée :

- Forum des associations patrimoniales avec la présence d'une quinzaine d'associations patrimoniales
- Lectures à haute voix portant sur des éléments du patrimoine avec les bénévoles du réseau des médiathèques
- Quizz en mode « question pour un champion des patrimoines »
- Concert et bal trad



CONVENTION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Pour la troisième année de mise en œuvre de la convention d'Education Artistique et Culturelle signée entre la CCAPV, la DRAC et l'Education Nationale, c'est **au moins une et en moyenne 2 expériences artistiques par élève**, de la maternelle au collège, qui ont été proposées, soit directement par la CCAPV, soit en partenariat avec des opérateurs locaux.

LE PUBLIC SCOLAIRE

A - EXPOSITIONS DANS LES MUSÉES

- Exposition « **Du pluriel des Eaux** » : gravures sur le thème de l'eau en partenariat avec l'IDBL (élèves libres du cours de gravures de l'école d'Art de Digne-les-Bains), *Minoterie*.
- Exposition « **Murmure végétal** » sculptures en papier végétal de l'artiste Aidée Bernard, *Minoterie*.
- Exposition « **Rivières** » en partenariat avec le service environnement de la CCAPV, exposition sur les risques de l'eau (Rivière de l'Issole), *Minoterie*.
- Exposition « **Grandes floraisons sauvages** » photographies de l'écologue Aymeric Lazarin, *Distillerie*.

Quelques chiffres de répartition du public scolaire par site en 2024:

Minoterie 426
Distillerie 84
Interventions hors-les-murs 60

B - OFFRE ATELIERS SCOLAIRES PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La CCAPV a recruté une médiatrice guide-conférencière et propose, depuis la rentrée de septembre 2024, des actions éducatives dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire pour le public scolaire.

L'objectif : Faire découvrir l'architecture médiévale de nos villages, les caractéristiques du bâti agricole de notre territoire ainsi que le patrimoine du quotidien avec ses fontaines, lavoirs, ponts...

Pour qui ? Les élèves de toutes les écoles, maternelles, élémentaires et collèges

Comment ? Tout le matériel est fourni par la CCAPV. Pas de transport à prévoir, les ateliers se font sur place dans les classes et les visites sont adaptées à chaque village.

• **Des livrets « Explorateurs »** distribués dans les 11 écoles du territoire

• **3 thématiques**, l'architecture médiévale, le bâti agricole et le patrimoine du quotidien, déclinées par cycle, de la maternelle au collège

• **64 élèves** des écoles de **LA PALUD-SUR-VERDON, THORAME-HAUTE ET COLMARS-LES-ALPES**, bénéficiaires des premières actions

• **27 classes** inscrites pour l'année scolaire 2024/2025 provenant de 8 écoles parmi les 11 présentes sur le territoire de la CCAPV



C - LECTURE SCOLAIRE

Le monde du livre en quelques chiffres pour l'année 2024 :

- **5** référentes de secteur
- **18** médiathèques et bibliothèques
- **285** interventions en milieu scolaire

D - PROJET MUSIQUE

L'année scolaire 2023-2024 en chiffres :

- **2 musiciens intervenants** en milieu scolaire (dumistes recrutés par la CCAPV)
- **11 établissements scolaires** (maternelles et primaires) concernés
- **703 élèves** bénéficiaires des interventions artistiques
- **15 séances en moyenne** par établissement
- **1 restitution** publique par établissement en fin de projet

E - PARTENARIAT AVEC LE FRAC

3 écoles concernées, celles de **BARREME, LA PALUD-SUR-VERDON ET SAINT-PIERRE**, autour du projet « **Corps conjugués** ».



LE PUBLIC EXTRASCOLAIRE

Du 15 au 26 juillet 2024, les ACM du territoire se sont unis autour d'un projet d'installation sonore interactive, retenu dans le cadre de l'appel à projets « C'est mon Patrimoine », reposant sur les sons captés par les enfants, en lien avec la biodiversité, l'eau et le changement climatique. Cette action s'est déroulée sous la direction de Samia El Hadj, artiste sonore et radiophonique.

BILAN EN QUELQUES CHIFFRES :

- **5 Accueils de Loisirs** : 3 de la CCAPV et 2 associatifs soutenus par la CCAPV.
- **120 enfants** par groupes de 12 ont participé aux ateliers artistiques et de médiation culturelle et patrimoniale.
- **10 jours de résidence artistique.**
- **1 capsule audio** retraçant les expériences de la veille diffusée chaque jour sur Radio Verdon.
- **2 fictions sonores** créées collectivement.
- **1 journée de restitution** inter-centres regroupant 90 enfants, ouverte aux familles et public.

Les Accueils de Loisirs Intercommunaux de la CCAPV ont également pu bénéficier de 2 journées d'accueil dans les musées intercommunaux, toujours dans le cadre de l'action « C'est mon Patrimoine ».



NOUVEAUTÉ 2024 : organisation de 2 journées de médiation dédiées au tout jeune public de la petite enfance.

TOUT PUBLIC ET HABITANTS

Le programme culturel de la CCAPV est diffusé par :

- Le site internet de la CCAPV,
- Les sites des musées et des médiathèques de la CCAPV,
- Le site et le livret d'accueil de l'OTI Verdon Tourisme,
- La plateforme APIDAE,
- L'agenda culturel, distribué 3 fois par an, et pour la première fois en 2024, édité sous le label « Pays d'Art et d'Histoire ».



En 2024, les médiathèques de la CCAPV ont mené **104 actions** tous publics dans divers domaines artistiques, tels la musique, la danse, les arts visuels et bien évidemment, la littérature.

Le partenariat de la CCAPV avec l'association « Art et Culture – La Chouette » et le « théâtre Durance » s'est poursuivi cette année encore pour enrichir l'offre culturelle proposée par la CCAPV.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024 AVEC LES INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

La totalité des élèves du territoire, de la TPS au CM2 ont bénéficié d'interventions musicales. Ils ont fait environ une quinzaine de séances. Sans oublier les crèches. Autour du thème de l'année : **L'eau !**

Une pratique variée autour des grands classiques comme le chant et son travail vocal minutieux, mais également de la percussion corporelle et rythmique, de la création sonore, de l'expression corporelle, de la pratique instrumentale et des écoutes. Les enfants ont pu jouer sur des percussions grâce à l'acquisition d'un parc instrumental tout neuf.

Des restitutions dans toutes les écoles, appropriées aux élèves qui touchent non seulement les parents mais aussi un large public.

En partenariat avec des artistes (danseuses, conteuse) et l'école de musique du Moyen et Haut-Verdon.



JEUNESSE

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ou centres de loisirs intercommunaux ont proposé **177 jours (séjours compris) d'ouverture** durant l'année 2024 sur le territoire de la CCAPV. Ils sont ouverts à tous les enfants du territoire quelle que soit leur commune de résidence.

ALLOS

66
jours d'ouverture

En moyenne,
14 enfants par jour d'accueil
5 jours de présence par enfant

106
inscrits différents
soit -11,67% par rapport à 2023

MULTISITE

**BARREME - ST ANDRÉ
35 LES ALPES
25**
jours d'ouverture

En moyenne,
17,5 enfants par jour d'accueil
8,5 jours de présence par enfant

85
inscrits différents soit +19,72% par rapport à 2023

MULTISITE

**ANNOT - ENTRE-
20 VAUX
19**
jours d'ouverture

En moyenne,
15 enfants par jour d'accueil
4 jours de présence par enfant

56
inscrits différents soit -16,42% par rapport à 2023

PROJETS RÉALISÉS EN 2024

- Déploiement d'un **nouveau portail famille** depuis septembre 2024.
- Mise en place d'une **navette test entre Saint-André et Barrême** durant les vacances de printemps 2024 (5 enfants soit 1/3 de l'effectif)
- Organisation de **2 séjours et 1 mini-séjour** pendant l'été.
- Déploiement des dispositifs « **C'est mon Patrimoine** » (CCAPV) et « **Rouvrir le Monde** » (Art & Culture) sur les 3 ACM.
- Poursuite des **rencontres inter-centres**.
- **Augmentation** de la fréquentation par les enfants âgés de **3 à 6 ans**.
- Accueil d'un **enfant en situation de handicap** à **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** pendant les vacances d'été avec le soutien du dispositif « **Accueil pour Tous** » de la CAF.
- Le dispositif VACAF (aides de la CAF sur l'extrascolaire et/ou les séjours) a bénéficié à **30 familles**.

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PRÉSENCES JOURNALIÈRES DANS LES ACM EN 2024

+3.76 %

à l'ACM Allos par rapport à 2023

-14.37 %

à l'ACM multisite Annot-Entrevaux par rapport à 2023

+14.37 %

à l'ACM multisite Barrême-St-André par rapport à 2023



STAGIAIRES BAF



COUT GLOBAL : 20.044 €

3 abandons en cours de formation ayant induit une demande de remboursement de la formation initiale pour non respect de la charte d'engagement.

FORMULE PRISE EN CHARGE INTÉGRALEMENT PAR LA CCAPV

Nombre de stagiaires initial : 20

Nombre de stagiaires inscrits à la formation de base : 19 dont 17 réussites

Nombre de stagiaires inscrits à l'approfondissement : 14 dont 14 réussites

Nombre de personnes ayant obtenu le BAF : 14 (**COLMARS-LES-ALPES, CLUMANC, CHAUDON NORANTE, PEYROULES, CASTELLANE, THORAME-HAUTE, THORAME-BASSE, SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES, BARREME, SAINT-JULIEN-DU-VERDON, SENEZ**) = 73,7 % de réussite

Lieu des formations :
La formation de base à l'école de **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES**
L'approfondissement au gîte de la Colle St Michel – **THORAME-HAUTE**

OPÉRATION SKI 2023 - 2024

79 maternelles

264 primaires

189 collégiens

128 lycéens

21 autres (âgés de - moins de 18 ans, en CFA, déscolarisés etc.)

Pour la saison hivernale 2023-2024, la CCAPV a renouvelé, en partenariat avec le Syndicat Mixte Espace Lumière, son dispositif en faveur de l'**accès au ski pour les jeunes du territoire**. Ce partenariat a permis aux enfants et adolescents résidant sur le territoire de bénéficier de forfaits saison « Espace Lumière » à tarif préférentiel, couvrant les stations **Seignus, La Foux et Pra Loup**.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes dont au moins l'un des parents réside à l'année sur le territoire de la CCAPV :

- **Enfants jusqu'à 11 ans** : forfait gratuit
- **Adolescents de 12 à 18 ans** (au moment

de l'inscription) : forfait proposé à un tarif préférentiel de 110 €, pris en charge à hauteur de :
- 60 € par la CCAPV
- 50 € à la charge des familles

Saison 2023-2024 : ce sont **681** enfants qui ont pu bénéficier de ce dispositif
• **395 forfaits gratuits** (enfants de moins de 12 ans)
• **286 forfaits à tarif préférentiel** (adolescents de 12 à 18 ans)

Fin 2024, les conditions d'accès et coût des forfaits ont été légèrement revues. L'opération a été renouvelée pour les enfants de **5 ans jusqu'à 25 ans inclus**

(sur présentation d'un justificatif de scolarité ou d'apprentissage après 18 ans). Pour ces forfaits vendus par l'exploitant à 110 €, les élus communautaires ont ainsi décidé d'apporter une contribution financière à hauteur de 65€. De ce fait, ces forfaits saison sont commercialisés pour la saison 2024-2025 au tarif unique de 45€ (de 5 à 25ans, pour les moins de 5 ans la gratuité s'applique déjà sur les stations.).



PETITE ENFANCE

L'ACTION INTERCOMMUNALE EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE EN 2023. C'EST :

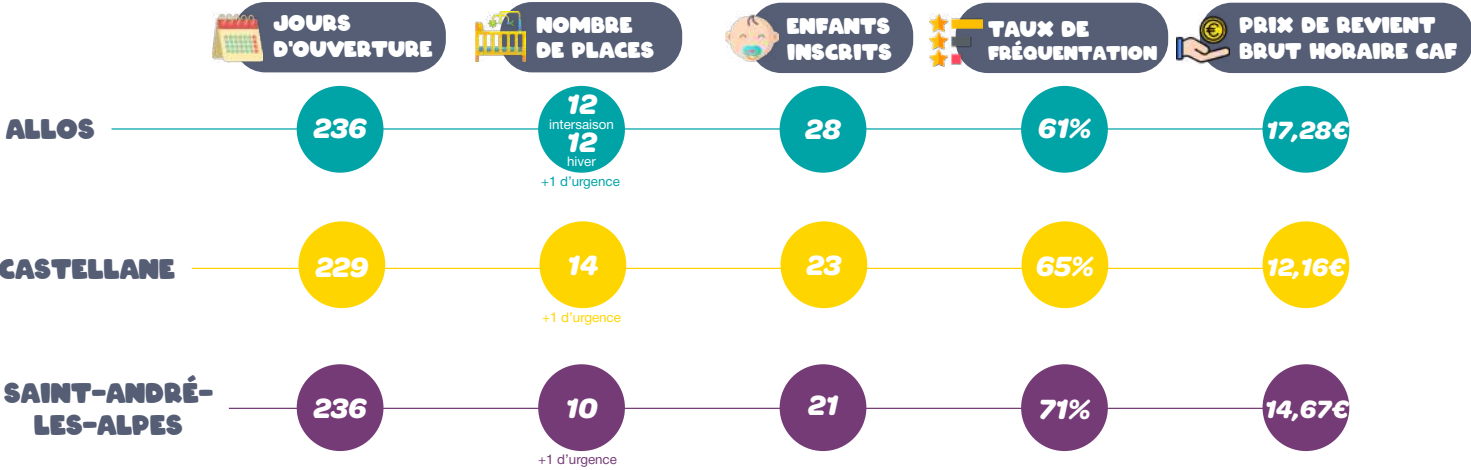
- La gestion directe de 3 centres multi accueil petite enfance intercommunaux :
 - Les Bout'en train (ALLOS),
 - 1, 2, 3 Soleil (SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES),
 - Les enfants du Roc (CASTELLANE).
- Le soutien financier et matériel à une quatrième structure en gestion autonome, sous statuts associatifs, Les Mistouflets (ANNOT).

Au total, 15 agents permanents interviennent dans les 3 crèches intercommunales du territoire, respectant les principes d'un encadrant pour 6 enfants en moyenne, avec un renfort sur les temps du midi.

Véritable service public de proximité, la répartition stratégique de ces crèches permet un maillage fin du territoire, en matière d'accueil du jeune enfant.

Chaque professionnelle de la crèche est donc présente pour accompagner l'enfant tout en respectant son rythme, ses besoins mais également ses envies.

Ces services sont financés, outre par la Communauté de Communes, par les familles utilisatrices et la Caisse d'Allocations Familiales.



SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

En 2024, la CCAPV a poursuivi son engagement en faveur du tissu associatif local en soutenant financièrement les associations menant des actions dans les domaines de la culture, du patrimoine, des activités de pleine nature, de l'enfance et de la jeunesse.

EN 2024 CE SONT

348 700€

ACCORDÉS DANS LE CADRE DE CONVENTIONS PLURIANNUELLES (AEP / Art et Culture / Cap Verdon / Ecole de Musique du Haut Verdon / Ecole de Musique et de danse du Moyen Verdon / Ecole de Musique d'Annot / Les Mistouflets / l'OIJS)



65 811,6€

DE SUBVENTIONS AUX PROJETS ASSOCIATIFS



LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCUEIL :

- **L'accueil régulier** : enfant fréquentant la structure de manière soutenue et récurrente selon un planning fixe et dont la place est réservée par contrat conclu entre l'intercommunalité et la famille.
- **L'accueil occasionnel** : enfant fréquentant la structure ponctuellement, selon un planning non défini, se fait sans contrat entre l'intercommunalité et la famille et permet de répondre à des besoins ponctuels de se libérer pour les parents ou encore prépare les enfants à la vie en collectivité.
- **L'accueil d'urgence** : il s'agit d'un pourcentage de places supplémentaires réservées, destinées à accueillir un enfant « en urgence » – en relation avec les services sociaux.
- **L'accueil de visiteurs** : concentré majoritairement sur la structure d'Allos, cet accueil s'adresse aux touristes.

- **L'accueil d'enfant porteur de handicap** : Les conditions et les objectifs d'accueil seront définis entre la structure, la famille, le médecin de PMI, et feront l'objet d'un projet voire d'un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.).
- **L'accueil vacancier** : L'enfant vient ponctuellement sur une semaine ou deux maximum selon les places disponibles au sein de la structure, sans contrat.
- **L'accueil régulier à caractère saisonnier** : l'enfant fréquente la structure de manière régulière selon un planning fixe et dont la place est réservée par contrat sur une courte période.

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS LES RICHESSES

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

OPÉRATION SOURCES

La CCAPV est compétence en matière de réalisation des procédures administratives de mise en conformité des captages d'eau potable pour le compte de ses communes membres.

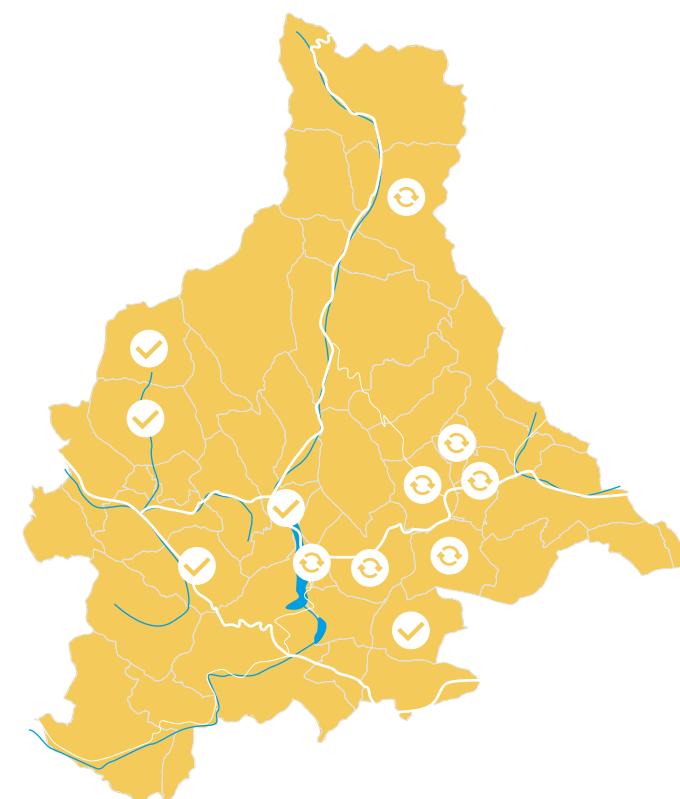
A ce titre, en 2024, la Communauté de Communes a poursuivi l'avancement de ces procédures sur les communes de :

- COLMARS-LES-ALPES
- ANNOT
- UBRAYE
- VERGONS
- BRAUX
- SAINT-BENOIT
- SAINT-JULIEN-DU-VERDON

La procédure engagée sur les communes de **CLUMANC, TARTONNE, SENEZ, SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** et **SOLEILHAS** sont désormais achevées, il ne reste plus que la notification au service des hypothèques des arrêtés préfectoraux qui est en cours de réalisations.

Au total, la ccapv assure le suivi de la régularisation de près de 28 CAPTAGES D'EAU POTABLE COMMUNAUX.

Ces opérations sont soutenues financièrement par le Département des Alpes de Haute-Provence.



GÉMAPI

Au titre de sa compétence obligatoire en matière de **GEstion des Milieux Aquatique et de Protection contre les Inondations**, la CCAPV a délégué ou transféré tout ou partie de ses missions à des syndicats sur ses 3 bassins versants :

**LE BASSIN
VERSANT
DE L'ASSE**



**Syndicat Mixte
Asse Bléone
(SMAB)**

**LE BASSIN
VERSANT
DU VERDON**



**Etablissement
Public
d'Aménagement
et de Gestion de
l'Eau du Verdon
(EPAGE VERDON)**

**LE BASSIN
VERSANT
DU VAR**



**Syndicat
Mixte pour les
Inondations,
l'Aménagement
et la Gestion de
l'Eau maralpin
(SMIAGE
MARALPIN)**

CHIFFRES CLÉS

En 2024, l'exercice de la compétence GEMAPI a pesé

**471 831.07
EUROS**

et a été financé par la
taxe éponyme.

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

BASSIN VERSANT DE L'ASSE

- Mise en œuvre du programme pluriannuel d'entretien de la végétation et des lits (remobilisation des sédiments)
- Mise en œuvre du plan de gestion stratégique des zones humides – actions transversales et actions locales
- Analyse juridique relative aux possibles interventions de la collectivité visant le retrait des protections artisanales de berges (arbres câblés et autres) – non finalisée
- Mise en œuvre du plan de Gestion de l'espace alluvial de l'Asse – actions locales
 - Etude du remplacement du Pont de la Salaou – **TARTONNE** – non finalisée
- Mise en œuvre du plan de Gestion de l'espace alluvial de l'Asse – actions transversales

- Participation à la mise en place et à l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (analyses d'eau, fonctionnement aquifères, etc.)

- Réalisation et mise en œuvre d'un programme de gestion sur les espèces exotiques envahissantes

BASSIN VERSANT DU VERDON

- Travaux de désenbâclement d'urgence suite aux crues du 1er décembre 2023
- Mise en œuvre du plan de gestion sédimentaire du Haut-Verdon – dévégétalisation structures alluvionnaires et suppression d'embâcles
- Mise en œuvre du plan de gestion sédimentaire du Haut-Verdon – décorsetage **VILLARS-COLMARS**, gestion structure alluvionnaire Pont d'Ondre – non finalisé

- Mise en œuvre du programme pluriannuel d'entretien de la végétation
- Elaboration du plan de gestion stratégique des zones humides
- Lancement de l'étude AVP – Restauration de la traversée de la Foux d'**ALLOS**

BASSIN VERSANT DU VAR

- Entretien et restauration des milieux aquatiques BV Var amont
- Entretien des plages de dépôts du ravin des Glaïres
- Gestion sédimentaire du St Macaire
- Etude du plan de gestion des milieux aquatiques et DIG BV haut Var
- Etude hydromorphologique haut Var
- Lancement de l'élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

BASSIN VERSANT DE L'ASSE

- Diagnostic des digues de Barrême – en cours
- Diagnostic des digues de **SENEZ** et décision de ne pas les classer en tant que systèmes d'endiguement
- Travaux d'entretien de la végétation sur les digues et/ou les systèmes d'endiguement gérés par l'EPCI

BASSIN VERSANT DU VERDON

- Etude de faisabilité de réhausse du pont traversant les digues de la Lance à **COLMARS-LES-ALPES**
- Travaux d'urgence confortement digue des Relarguiers **BEAU-VEZER**
- Etude de dangers et décision de déclassement de l'ouvrage de la digue de la Barricade à **CASTELLANE**

BASSIN VERSANT DU VAR

- Actions du PAPI Var 3
 - Stratégie de communication et de sensibilisation autour de la culture du risque et la valorisation des milieux aquatiques

AGRICULTURE

La collectivité a poursuivi tout au long de 2024 ses actions en faveur de l'agriculture locale et de l'alimentation durable, à travers le projet alimentaire territorial.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Tout d'abord, la CCAPV a obtenu le **label national de niveau 2** pour son PAT sur une durée de 5 ans. Les élus communautaires ont proposé un nouveau plan d'actions sur 5 ans pour continuer le travail de sensibilisation sur l'enjeu des questions alimentaires pour l'avenir du territoire de la CCAPV. Le comité de labellisation de la Direction Régionale de l'Agriculture (DRAAF) a mis en avant la vision globale des sujets abordés par la CCAPV, ainsi que ses efforts en matière d'éducation à l'alimentation, de lutte contre le gaspillage alimentaire et de coopération entre territoires. La CCAPV compte une vingtaine de partenaires de son PAT.

RÉGALADES. PATRIMOINE CULINAIRE DE NOS VALLÉES

L'année a été marquée par la concrétisation du projet « **Régalades, patrimoine culinaire de nos vallées** » qui a rencontré un véritable succès. Un livre a été publié en 3 000 exemplaires, largement diffusés dans les 41 communes, dans divers lieux comme les médiathèques ou encore dans les EHPAD ou lors des animations réalisées sur les marchés ainsi qu'au musée de la minoterie.

Dix vidéos et une exposition itinérante complètent ce projet de valorisation des produits locaux et des spécificités culinaires du territoire. Ce projet a bénéficié du soutien des fonds européens Leader, de la région SUD et du Département.

MIEUX MANGER POUR TOUS

2024 est également la première année du projet « **Mieux Manger Pour tous** ». Au printemps 2024, la CCAPV a été lauréate de cet appel à projets de la DREETS qui doit permettre de lutter contre la précarité alimentaire en mobilisant divers partenaires et en sensibilisant la population. La CCAPV est soucieuse de la qualité de vie de ses habitants et ce, de manière égalitaire pour tous et partout. Cet ambitieux projet, pour 2024-2026, a les objectifs suivants :

- Mieux identifier les personnes en situation de précarité notamment alimentaire, mieux comprendre les besoins et trouver des réponses collectives.
- Améliorer l'accès à l'aide alimentaire (information et maillage territorial, accessibilité géographique/physique/économique/sociale/culturelle..)
- Améliorer la qualité et la diversité de l'aide alimentaire
- Sensibiliser à la qualité de l'alimentation et à son impact durable sur la santé et l'environnement.

Après une phase de mise à jour du diagnostic, les premières actions se sont mises en place à l'automne 2024 avec 4 ateliers de cuisine et une campagne de collecte à la Maison de Produits de Pays du Haut Verdon au profit des restos du cœur.

COOPÉRATION PAT/ESPACES VALLÉENS

Enfin, le **projet de coopération PAT/espaces valléens** a lui aussi démarré : la CCAPV collabore avec la commune de Jausiers, et Provence Alpes Agglomération autour du tourisme et des circuits courts. Cette collaboration basée sur des problématiques et objectifs communs s'articule autour de trois projets :

- Comprendre les habitudes de consommation et les attentes de la population touristique.
- Renforcer l'approvisionnement et la commercialisation de produits alimentaires locaux avec une étude de faisabilité d'un point de vente sur le secteur **ANNOT/ENTREVAUX**.
- Valoriser les productions locales à travers une exposition photo.

L'exposition sur le pastoralisme a été exposée à **BRAUX**, à Digne-les-Bains pour le festival du film pastoral et au lycée Pierre-Gilles de Genne, à **COLMARS-LES-ALPES**, à la foire agricole de La Javie et à la foire agricole de **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES**.



BOIS ET FORET

En 2024, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) a poursuivi ses actions en faveur de la gestion durable des forêts, en s'appuyant sur sa Charte Forestière de Territoire. Ce document cadre oriente les initiatives visant à promouvoir une exploitation équilibrée des forêts, la valorisation des filières bois d'œuvre et bois énergie, ainsi que la multifonctionnalité des espaces forestiers.

SOUTIEN AUX PROJETS LOCAUX

Depuis trois ans, la CCAPV accompagne les communes et acteurs locaux via un Appel à projets dédié. En 2024, sept initiatives ont bénéficié de ce soutien pour un total de subvention de 33 188,11 € :

- **CASTELLANE** : réhabilitation d'un tronçon de la piste forestière de Beysse.
- **ANNOT** : conception et installation de panneaux préventifs et pédagogiques sur la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI).
- **ASL AFREC** : réhabilitation d'une châtaigneraie.
- **LA PALUD-SUR-VERDON** : création d'un panneau d'information et de sensibilisation sur la forêt communale.
- **PEYROULES** : réhabilitation de la piste de Trebec.
- **LE FUGERET** : réhabilitation de la piste des Lunières.
- **MORIEZ** : réhabilitation d'une retenue collinaire pour la DFCI.

RESTAURATION DES TERRAINS INCENDIÉS

À la suite de l'incendie d'août 2022 ayant ravagé 850 hectares sur **CASTELLANE, ROUGON ET BLIEUX**, la CCAPV a initié une étude de Restauration des Terrains Incendiés (RTI) en 2023. Cette démarche a permis d'identifier et de planifier 17 actions prioritaires. Certaines de ces interventions sont directement portées par les communes concernées, avec un accompagnement technique et administratif de la CCAPV pour mobiliser les financements nécessaires. En complément, une action de sensibilisation auprès des propriétaires privés impactés a été confiée au Centre National de la Propriété Forestière PACA par la CCAPV, dont le tra-



vail se poursuivra jusqu'au début de 2025. Ces actions sont soutenues financièrement par le fonds RESPIR et la Région Sud.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

La sensibilisation à la gestion forestière reste une priorité. Des ateliers ont été organisés dans les écoles primaires en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) :

- **École de BARREME** : animations pédagogiques.
- **ANNOT** : animation en forêt pédagogique.
- **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** : le projet de forêt pédagogique a été retenue lors de l'Appel à Candidature des Communes Forestières fin 2024.

ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS NATIONALES

La CCAPV a participé à plusieurs événements nationaux autour de la thématique forestière :

- **Les Nuits des Forêts** à Ratory, en partenariat avec l'Office National des Forêts et Art et Culture - La Chouette.
- **Vis ma vie de Bûcheron** en forêt privée à Chaudon-Norante, organisé avec FiBois SUD.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION DU BOIS

Dans le cadre de sa démarche de transition écologique, la CCAPV, en partenariat avec le Syndicat d'Énergie 04, BoiSynergie et les Communes Forestières, accompagne les communes dans :

- L'installation de chaufferies bois et le développement de réseaux de chaleur.
- L'utilisation du bois dans les constructions et rénovations communales.

Par ailleurs, la CCAPV, soucieuse de jouer un rôle moteur dans ce domaine, intègre systématiquement des critères environnementaux relatifs à la qualité et à la traçabilité des bois utilisés dans l'ensemble de ses marchés publics.

En outre, une étude de faisabilité pour la création d'une plateforme de bois déchiqué-

té (bois énergie à destination des chaufferies publiques du territoire) a été lancée en 2024. Celle-ci intègre une évaluation environnementale pour garantir la compatibilité du projet avec la préservation des écosystèmes du site pré-identifié.

NATURA 2000

En 2024, la CCAPV a porté pour la 4ème année consécutive l'animation du site Natura 2000 Grand Coyer, qui se situe sur les communes de **COLMARS-LES-ALPES, BEAUVEZER, THORAME-HAUTE, MÉAILLES** et **CASTELLET-LES-SAUSSES**. La Communauté de Communes s'est engagée dans le programme Natura 2000 afin d'agir pour la préservation de son patrimoine naturel remarquable en accord avec des activités humaines adaptées.

Chaque site Natura 2000 suit un documents d'objectifs propre, dans lequel sont présentés les enjeux, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour cela. Pour porter à bien ces missions, un agent spécialisé dont le poste est financé par l'Union Européenne et l'Etat est affecté au service.

En tant que structure animatrice, les missions de la CCAPV s'articulent autour de cinq axes :

INFORMATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Environ 200 élèves et une centaine de personnes ont assisté à des animations et des sorties nature organisées ou co-organisées par la CCAPV en 2024. Ces actions ont permis de parler des enjeux environnementaux du territoire et d'aborder plusieurs thèmes particuliers : arbres, biodiversité aquatique, chauves-souris, etc. Des panneaux rappelant les enjeux et les contours du site Natura 2000 ont été créés et seront installés en 2025 près des entrées du site. Des dépliants sur les zones humides et une lettre d'information, disponibles en office de tourisme et dans les mairies des communes concernées par le site Natura 2000, ont également été publiés.

ACCOMPAGNEMENT A LA CONTRACTUALISATION GESTION DES HABITATS ET ESPECES

La finalisation des projets de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Ces actions mettent en lumière l'engagement de la CCAPV en faveur d'une gestion forestière durable et d'un développement local respectueux de l'environnement.



(MAEC) a été réalisée en 2024 en partenariat avec le CERPAM. Ce dispositif correspond à des rétributions destinées aux éleveurs s'engageant volontairement dans des pratiques favorables à la biodiversité. Au total, les éleveurs du site Grand Coyer se sont engagés sur environ 400 hectares de pâtures avec des engagements portant sur les zones humides, sur la Vipère d'Orsini ou le ralentissement de l'embroussaillage des montagnes par exemple.

INFORMATION, CONSEIL ET SUIVI DES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES

La CCAPV a informé et conseillé les collectivités et les potentiels porteurs de projets sur les implications particulières liées à Natura 2000 lorsque leurs projets étaient inscrits dans ou proche du site.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Des études et suivis scientifiques ont eu lieu sur le site Natura 2000 Grand Coyer afin de mieux connaître la biodiversité du site et mieux cerner les enjeux. Ainsi la répartition de la Vipère d'Orsini a fait l'objet d'une étude conjointe avec le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA. La présence d'une espèce extrêmement rare, la Vesce du Mont Cusna a également été suivie. Enfin les libellules et les champignons, méconnus sur le site ont fait l'objet de recherches.

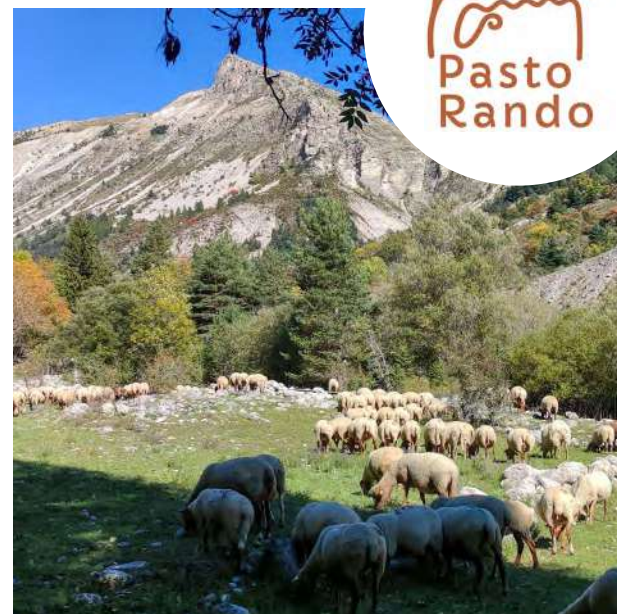
GOUVERNANCE ET GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

La CCAPV a renouvelé sa volonté d'animer le site Natura 2000 et sa demande de subvention auprès de la Région SUD PACA pour 3 ans (2025-2027).

PASTORANDO

Le site Pastorando.com permet de localiser les troupeaux équipés de chiens de protection en quasi temps réel, de diffuser les conduites à tenir vis-à-vis des troupeaux et des chiens de protection pour limiter le nombre d'incidents, de signaler rapidement les incidents au médiateur pastoral, de mieux faire connaître le pastoralisme et son importance pour le territoire. Plus de 15700 utilisateurs uniques se sont connecté au site depuis le lancement à l'été 2022 (5700 sur l'année 2024).

En 2024, le dispositif a été étendu à 3 nouvelles unités pastorales situées sur les communes de **THORAME-HAUTE** (Le Rent), **THORAME-BASSE** (Maurel) et **BEAUVEZER** (Orgeas Pasquier). 1 incident est remonté aux médiateurs pastoraux durant l'été, confirmant les bons résultats des étés précédents. Un spot diffusé au cinéma d'**ALLOS** pendant l'été a permis de mieux faire connaître le système.



CHIFFRES CLÉS

5 700

visiteurs uniques
en 2024

1

seul incident recensé
en 2024

3

nouvelles unités
pastorales

3727

positions GPS
remontées

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

CRÉATION D'UNE OFFRE DE VISITES GUIDÉES LABELISÉES PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La CCAPV a signé des conventions partenariales pour la mise en œuvre d'une offre de découverte des patrimoines labellisée **Pays d'art et d'histoire**.

4 partenaires signataires :

- Office de Tourisme intercommunal « Verdon Tourisme »
- Office de Tourisme « Castellane Verdon »
- Office de Tourisme « Val d'Allos »
- Commune de Colmars-les-Alpes

De juin à septembre, des visites guidées assurées par des guides-conférenciers diplômés ont été proposées dans 5 villages : **ANNOT, CASTELLANE, COLMARS-LES-ALPES ET ENTREVAUX** (Villages et Cités de Caractère) et **ALLOS**.

- Une offre thématique diversifiée : visites flash, visite en costume, visite de type « chasse au trésor »...
- Des contenus historiques et ludiques
- Des outils de médiation originaux
- Une communication utilisant la charte graphique Pays d'art et d'histoire
- Plus de 800 participants !



crédit photo Commune de Castellane



crédit photo Mathieu Simoulin – Verdon Pictures



SPORTS ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

SENTIERS PDIPR

L'entretien des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est assuré par la CCAPV sur les 41 Communes du territoire. Cette action bénéficie du soutien financier du Département. Le programme de travaux est établi en étroite concertation avec les Communes qui sont représentées chacune par un référent.

L'année 2024 a été marquée par d'importants dégâts liés aux chutes de neige.

Travaux exceptionnels et création :

- Sécurisation de la Chambre du roi à **ANNOT** suite à un éboulement.
- Dégagement de plusieurs centaines d'arbres suite aux intempéries de l'hiver.
- Travaux de sécurisation réalisés dans le vallon du Brusca à **LA-PALUD-SUR-VERDON** et à Argenton en partenariat avec le département
- Balisage du nouveau parcours **SENEZ BLIEUX**, inauguration prévue le 17 mai 2025.

CHIFFRES CLÉS

TOTAL DES DÉPENSES

59 055 EUROS d'entretien courant

41 315 EUROS de travaux pour faire face aux dégâts neige et signalétique

TOTAL 100 370 EUROS

En plus cette année, les agents de la CCAPV sont intervenus sur **33** communes et **94** demandes d'interventions sur les sentiers ont été commandées.

SKI NORDIQUE

- Reprise de la gestion du site nordique de La Colle Saint Michel en direct par la CCAPV pour l'hiver 2024/2025.
- Isolation de la façade du chalet de Ratery pour un montant de 37 510 €. Opération financée à hauteur de 50 % par la Région dans le cadre de l'appel à projet relance stations.

9^{ME} ÉDITION DU GRAND RALLYE TRANSVERDON

5 journées de pur VTT sur une sélection des plus beaux sentiers du territoire :

Lundi 8 juillet : **COLMARS-LES-ALPES / COLMARS-LES-ALPES**

Mardi 9 juillet : **VILLARS-COLMARS / BEAUVEZER**

Mercredi 10 juillet : **THORAME-HAUTE / SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES**

Jeudi 11 juillet : **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES / BARREME**

Vendredi 12 juillet : **LA PALUD-SUR-VERDON / LA PALUD-SUR-VERDON**

Participants : 91 participants dont 10 femmes

Nationalité : 58 Français, 9 Belges, 9 Allemands, 4 Suisses, 4 Polonais, 3 Hollandais, 2 Italiens, 1 Espagnol, 1 Anglais

VTT à Assistance Électrique : 31 % des participants

INSTALLATION DE STATIONS POUR LA RÉPARATION DE VÉLOS ET RECHARGE VAE

2 Stations de recharge solaire ont été installées à La Colle Saint Michel (**THORAME-HAUTE**) et Peyroules.

10 stations de réparation ont été déployées sur les communes de **DEMANDOLX, LA ROCHETTE, LAMBRUISSE, SAINT-BENOIT, SENEZ, THORAME-BASSE, THORAME-HAUTE, ROUGON, TARTONNE** et **VERGONS**.

Cette opération a fait l'objet de 2 financements :

LEADER :

48% FEADER
32% Région
20% CCAPV

Total opération 23 032€ ht - 27 638,40€ ttc

RÉGION :

50% Région
50% CCAPV

Total opération 26 448€ ht - 31 737,60€ ttc

GYMNASES ET SALLE DE SPORT

Achat de matériel sportif pour équiper la halle des Sports à **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** (matériel de Tennis de Table compétition) et la nouvelle salle multi-activités à **BARREME** (tapis, tables de tennis de table et petit matériel).

FUTURE HALLE DES SPORTS INTER-COMMUNALE A ANNOT

Obtention d'une subvention de 1 923 000 € de la part du Conseil Départemental 04

CHIFFRES CLÉS

22

sports proposés par les clubs et associations

23

structures (écoles, collèges, associations) utilisant les 2 gymnases

9

activités proposées régulièrement dans la nouvelle salle multi-activités à Barrême

334

heures de sports chaque semaine sur les différentes installations des gymnases de Castellane et Saint-André-les-Alpes

9

stages sportifs

17

matches et rencontres organisés dans les 2 gymnases

ESPACE TRAIL MULTI SITES "DES SOURCES AUX GORGES DU VERDON" :

Création et balisage de 18 parcours de Trail et d'une itinérance. Inauguration et mise en service : début 2025.

ETUDE POUR UN PROJET DE RÉALISATION D'ESPACE VTT COLLE BASSE :

Rendu de l'étude réalisée par BikeSolutions en juin.

URBANISME ET ARCHITECTURE

L'OPÉRATION "FACADES ET TOITURES" DES VILLAGES ET CITÉS DE CARACTÈRE

UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DENTELLE !

Un dispositif qui permet aux usagers d'être financés par les communes VCC (**CASTELLANE**, **COLMARS-LES-ALPES**, **ENTREVAUX** et **ANNOT**) et le Département dans le cadre de la réfection de leur façade et/ou leur toiture. Mais un accompagnement de proximité est opéré par la CCAPV (service cadre de vie) auprès des propriétaires : réalisation des métrés, proposition de colorisation et de matériaux, échanges avec les artisans et aide au montage des dossiers, des plans des projets. Un travail sur le terrain qui permet l'embellissement de nos centres-anciens.

EN 2024 :

- 9 projets réalisés (terminés) dont :
 - 1 façade à **ANNOT**
 - 3 façades et 1 toiture à **CASTELLANE**
 - 1 dossier constitué à **COLMARS-LES-ALPES** mais travaux non financés
 - 1 façade et 2 toitures à **ENTREVAUX**

Montant des travaux : 287 622 €
Montant des subventions attribuées : 39 529 € (50 % commune / 50% Département)



- 10 dossiers en cours de montage (engagés) dont :

- 2 façades à **ANNOT**
- 5 façades à **CASTELLANE**
- 1 toiture et 2 façades à **ENTREVAUX**

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE 2024 A CASTELLANE

Après **ANNOT**, **ENTREVAUX** et **COLMARS-LES-ALPES**, la CCAPV était présente le samedi 19 octobre à **CASTELLANE**. Sur le thème « Nouvelle vie et nouveaux usages des bâtiments », plus de 40 curieux ont participé aux visites guidées du chantier de réhabilitation de l'ancienne Sous-préfecture, en présence de l'architecte du projet, et de la Maison de Produits de Pays fraîchement rénovée.

Au programme des animations :

- une fresque peinte dans la Rue Nationale réservée exclusivement aux piétons pour l'occasion
- une exposition sur les réfections des façades et toitures
- des jeux de construction pour les plus jeunes
- un atelier d'expression « Comment habiter dans le Verdon en 2024 ? » pour les plus grands.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PARTENARIAT AVEC INITIATIVE ALPES PROVENCE

• **Bilan d'activité 2024** : Chiffres clés année 2024 : 32 projets accompagnés dont 13 créations, 7 croisances, 12 reprises. Le montant total des prêts d'honneur accordé a été de 443 500 € pour 1 360 930 € de financements bancaires décaissés.

• **Evènementiel** : le 27 Septembre, le bus de l'entrepreneuriat a fait étape pour la matinée à **CASTELLANE**, puis pour l'après-midi à Annot. Ces 2 étapes ont aussi été pour Initiative Alpes Provence l'occasion de présenter le pôle inclusion, pôle qui accompagne les personnes bénéficiaires du RSA. Une dizaine de porteurs de projets et d'entrepreneurs sont venus rencontrer les conseillers en création / reprise d'entreprise.

• Mis en place par le réseau Initiative, animés et relayés par l'espace tiers-lieux des P'tits Bureaux, **6 ateliers DEFFINOV** se sont tenus à **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES**. Gratuits et ouvert à tous, animés par des formateurs et professionnels, ces ateliers permettent de découvrir une filière métier pendant une après-midi. Les filières concernées en 2024 étaient : paysagiste, cosmétique, numérique et agro-alimentaire.



PERMANENCES CCI

Des permanences décentralisées ont été remises en place en test par la CCI dans les France Services à **CASTELLANE** et **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES**, à raison d'une permanence toutes les 6 semaines.

CRÉATION DE 3 ATELIERS RELAIS SUR LES COMMUNES DE BARREME, PEYROULES ET ALLONS :

Bornage des parcelles, signature d'une promesse d'achat d'un terrain. Dépôt d'un permis de construire et lancement des marchés de travaux.

SIGNALÉTIQUE COMMUNE SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

Validation des implantations avec les services concernés, puis commande de 6 Totems et de 5 relais d'information.

PARC D'ACTIVITÉS DU HAUT VERDON :

L'année 2024 a vu la finalisation des travaux du carrefour d'accès et des travaux sur la zone d'activité, la réception des lots de travaux et la construction par 4 acquéreurs de leurs bâtiments (lots 1, 4, 5 et 12). Le 27 Mars s'est déroulée l'inauguration du Parc d'activité du Haut Verdon.

La commercialisation s'est poursuivie avec 2 ventes définitives et 2 nouvelles promesses de vente signées. Au 31/12/2024, 8 lots ont donc été définitivement vendus, 2 lots sont sous compromis, 1 réservé en vue de la signature d'un compromis, seul le lot n°11 reste à la vente.

• Financements Etat, Région, CD04



NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

PLANIFICATION URBAINE

- **Objectif : Des outils pour organiser le territoire**

PLU D'ALLOS, DE COLMARS-LES-ALPES ET DE THORAME-HAUTE

Après avoir été analysés par les personnes publiques associées pendant 4 mois, ces 3 PLU ont été soumis à enquête publique, période durant laquelle la population, de près ou de loin (registre numérique mis à disposition) peut s'exprimer sur les projets. Une dernière ligne droite avant l'approbation des documents en 2025.

DÉFINITION DES PÉRIMETRES DE 3 SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES SUR LES 3 COMMUNES LABELLISÉES VILLAGES ET CITÉS DE CARACTÈRE QUI N'EN SONT PAS DOTÉES

(CASTELLANE, ENTREVAUX, COLMARS-LES-ALPES)

Annot en est doté depuis 2020

Objectif : protéger et valoriser le patrimoine bâti et naturels remarquables pour ces lieux pittoresques. juillet 2024 : passage de l'inspecteur général des patrimoines effectué ! Les 3 visites ont donné lieu à un consensus Etat/bloc communal sur les périmètres à proposer en commission nationale en 2025.

HABITAT ET CADRE DE VIE

➤ L'OPAH-RU DE LA CCAPV : EN 2024, C'EST PARTI !

- Après de nombreux échanges avec les partenaires et un travail consciencieux des élus sur le contenu du dispositif : signature de la convention entre CCAPV, ANAH, Région, CAF et Département en septembre: lancement de l'opération
- Finalisation d'un parcours d'habilitations diverses (Mon Accompagnateur Rénov, agrément ANAH, audit énergétique...) permettant le déploiement en régie
- Elaboration d'une stratégie de communication opérationnelle (flyers, affiches, site internet, slogan) validée par les élus
- Des réunions d'information auprès des artisans (3)
- Intervention auprès du Crédit Agricole (invitation) pour faire connaître le dispositif auprès de sociétaires
- Recrutement effectif d'une équipe qualifiée : une architecte, un chargé d'opération et une personne chargée standard et de l'administratif
- Conventionnement avec une ergothérapeute locale pour mieux accompagner les personnes âgées et/ou en situation de handicap

➤ CHIFFRES CLÉS

AU 4/12/2024 :

65
propriétaires occupants et
26
bailleurs accompagnés

62
rénovations énergétiques et
15
sorties de vacance
accompagnés

92
sollicitations traitées
8
visites effectuées

1
convention
signée avec une
ergothérapeute
10
situations prioritaires identifiées (précarité, adaptation, handicap)



OPAH. C'EST QUOI ? ON VOUS EXPLIQUE

Engagée dans la réhabilitation de l'habitat, la CCAPV a lancé pour une durée de 5 ans (2024-2029) une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), couvrant les 41 communes du territoire. Cette opération offre aux propriétaires (occupants, bailleurs, copropriétés) et aux locataires sous certaines conditions, la possibilité de rénover, améliorer, adapter ou remettre sur le marché leur bien immobilier, tout en bénéficiant de conseils sur les travaux et d'un accompagnement pour les demandes de subventions.

RENOVATION ENERGETIQUE : DU SARE A L'ESPACE CONSEIL. POUR ACCOMPAGNER TOUS LES MENAGES

- Depuis 2021, la CCAPV adhère au **Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique (SARE)**, et permet le fonctionnement d'un **Espace Conseil France Renov'** (ECFR) sur le territoire. Animé par une association l'ALTE, il offre de l'information, du conseil personnalisé et de l'accompagnement neutre et gratuit à la rénovation énergétique pour tous les habitants.
- Ce service **prend fin au 31 décembre 2024** pour être remplacé par un nouveau cadre contractuel et financier proposé par l'Etat.
- Ce nouveau Service Public pour la Rénovation et l'Habitat (SPRH), contractualisé à travers un **« Pacte Territorial » entre l'ANAH et l'autorité qui le met en œuvre**, se mettra en place au **1^{er} janvier 2025** pour une durée de 5 ans.
- Ce pacte vise à décliner à l'échelle de chaque territoire (EPCI, groupements d'EP-

CI ou Départements) **les missions de conseil et d'information (obligatoires), voire d'accompagnement (facultatives)**, en matière de rénovation de l'habitat privé (habitat indigne, énergie, adaptation, copropriétés), **quel que soit le niveau de revenu des ménages.**

- L'objectif principal est de **proposer des points de contact (les ECFR) à une échelle plus fine** que précédemment. Les missions peuvent être déléguées ou réalisées en régie.
- En 2025 il faudra** organiser les modalités de contractualisation de ce pacte qui viendra **en complémentarité de l'OPAH-RU** ; permettant de répondre plus exhaustivement aux besoins d'accompagnement des ménages intermédiaires et supérieurs. La CCAPV sera maître d'ouvrage de ce pacte territorial.

SERVICE RISQUES NATURELS MAJEURS

Souscription à un abonnement de prévision météo avec accompagnement en direct en cas d'évènement intense

Objectif : améliorer l'anticipation de phénomènes intenses grâce à une formule de prévision météo et d'aide à la décision simple, accessible, vulgarisée, pratique.

- Acquisition d'un téléphone satellitaire
- Poursuite des travaux d'élaboration du PICS en lien avec le CYPRES

RETOUR SUR...

La crue de 1994 tout au long de l'année :

- Lancement d'un projet expo participative
- Atelier au musée de la minoterie avec panneaux explicatifs sur l'aménagement d'une rivière, maquette interactive
- Lancement de l'expo « Qui l'eut crue »
 - Du 26/10 au 8/11 à la médiathèque de Barrême
 - Du 09/11 au 22/11 à la médiathèque intercommunale de Colmars les Alpes
 - Du 23/11 au 06/12 à la médiathèque intercommunale de Castellane
 - Du 07/12 au 20/12 à la médiathèque intercommunale d'Entrevaux
 - Du 21/12 au 03/01/25 à la salle du conseil à Annot
- Un spectacle « Attention Pipot » a eu lieu dans l'école d'Entrevaux, le 4 novembre 2024, dans le cadre des 30 ans de la crue de 1994.



SPANC

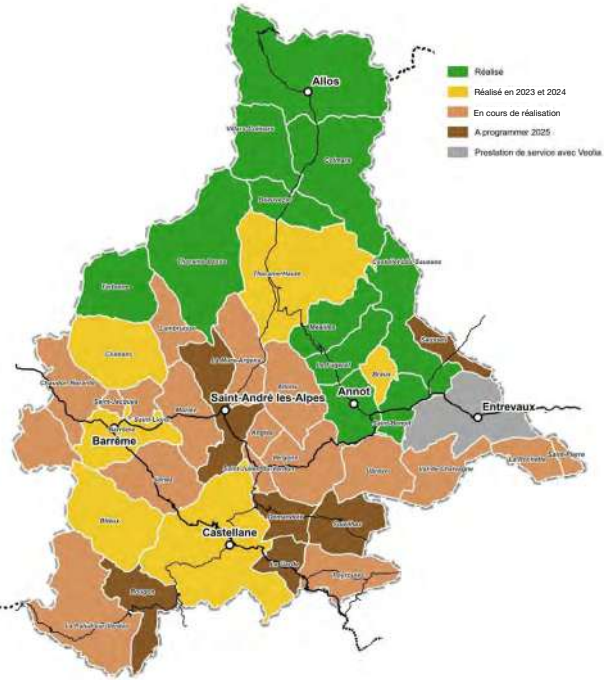
Le service public d'assainissement non collectif dessert 5200 habitants et est assuré en 2024 par deux techniciens SPANC qui assurent les missions techniques, d'animation et administrative.

Ce sont donc **591** contrôles réalisés, dont :

- 555 contrôles périodiques et/ou de ventes (42 contrôles)
- 115 installations présentant une absence de non-conformités
- 237 installations classées non conformes = travaux sans obligation de délais
- 203 installations présentant un risque sanitaire = obligation de travaux sous 4 ans ou 1 an en cas de vente ou de travaux non réalisés dans les délais impartis
- 24 contrôles de conception
- 12 contrôles de réalisation

Taux de conformité des dispositifs contrôlés 90.84%.
**Est considérée comme « conforme » au titre de cet indicateur toute installation qui ne présente pas un risque sanitaire et/ou environnemental. Cependant elle ne respecte pas nécessairement la norme réglementaire.*

- Montant facturé pour l'année 2024 : 90 880€, reste à recouvrer : 5 103.40€
- Tarifs inchangés
 - Installation neuve : 160€
 - Bonne exécution de l'installation neuve : 80€
 - Installation existante : 160€



CHIFFRES CLÉS

591 contrôles réalisés

90,84 % taux de conformité des dispositifs contrôlés*

90 880 € montant total facturé pour l'année 2024

PRÉVENTION DE GESTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

En 2024, le Service de Prévention de Gestion et de Réduction des Déchets a pris en charge plus de **15 000** tonnes de déchets, répartis comme suit :

5 492 TONNES COLLECTÉES EN P.A.V.

- 3 714 tonnes d'ordures ménagères (+3% par rapport à 2023)
- 992 tonnes de tri sélectif (+7,83€ par rapport à 2023)
- 724 tonnes de verre (-12% par rapport à 2023)
- 62 tonnes de textile (+10,32% par rapport à 2023)

9773 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES EN DÉCHETTERIES (+17,04% par rapport à 2023)

- 378 tonnes de cartons
- 426 tonnes de Métaux et ferraille
- 864 tonnes de tout venant non valorisable
- 823 tonnes de bois
- 470 tonnes de déchets d'éléments d'ameublement
- 3162 t de gravats dont 1662 t de gravats valorisables
- 63 t de déchets dangereux
- 3260 tonnes de déchets verts et 5,4 tonnes de déchets agricoles
- 31 t de déchets d'article de sport et de loisir
- 269 tonnes de déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)
- 42 tonnes de pneus
- 348 kg d'ampoules et néons
- 1 951 kg de piles et accumulateurs
- 194 kg de consommables d'impression

32 376 NOMBRE DE PASSAGES EN DÉCHETTERIES SUR L'ANNÉE 2024

COLLECTES ÉVÉNEMENTIELLES :

- **590 KG** de textile pendant les soldes d'hiver du 10 janvier au 6 février 2024
- 4ème année consécutive de la collecte de jouets du 12 au 30 novembre 2024 en partenariat avec la croix rouge française (équivalent 1 camion)
- Collecte de matériel de ski usagé du 27/02 au 12/04 + autre matériel de sport : **4.36 T**
- Collecte de matériel nautique usagé du 20/08 au 20/09

ENCOMBRANTS :

468 demandes qui ont généré 153 tournées

DÉPLOIEMENT DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS :

Obligation de déployer une solution de tri à la source des biodéchets pour les particulier et à compter du 1er janvier 2024

- **158** composteurs individuels vendus en 2024
- **48** sites équipés dans 27 communes
- **200** tonnes de biodéchets détournés des OM (d'après la formule d'estimation des tonnages de l'ADEME)



TRAVAUX DES DÉCHETTERIES :

La CCAPV a engagé en 2024 un important programme de reconfiguration et d'agrandissement des déchetteries de Pont de Gueydan, Castellane et la Palud sur Verdon, prévoyant aussi la mise en place du contrôle d'accès dans les 7 déchetteries intercommunales.

- Dépenses : **975 786.70 €**
- Recettes :
- **199 301.00 €** de soutien financier de la région Sud PACA sur les travaux de reconfiguration et d'aménagement de la déchetterie de Pont de Gueydan
- **175 000 €** de soutien financier de la région Sud PACA sur les travaux de reconfiguration et d'aménagement de la déchetterie de Castellane et la Palud sur Verdon
- **200 000 €** de soutien financier de l'Etat sur les travaux de reconfiguration et d'aménagement de la déchetterie de Castellane et la Palud sur Verdon
- **401 485.70 €** en autofinancement



FONDS EUROPÉENS LEADER

LE PROGRAMME LEADER 2014-2022

La CCAPV est structure porteuse du **Groupe d'Action Locale (GAL) Grand Verdon** pour l'animation /gestion du programme européen LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), sur son territoire ainsi que sur celui du Parc naturel régional du Verdon.

LES 6 AXES DE LA STRATÉGIE LEADER 2014-2022

Ce programme permet de financer à taux intéressants (jusqu'à 90% de financement public) des projets innovants, voire expérimentaux, et structurants pour le développement économique du territoire. Les projets peuvent être portés par des acteurs publics aussi bien que privés (associations, entreprises...). La stratégie du programme 2014-2022 s'articule autour de **6 axes : tourisme, patrimoine, mobilité, économie, agriculture et coopération**.



Les décisions d'ouverture des appels à proposition et d'attribution de l'aide aux différents projets sont prises par une instance spécifique au territoire : le **Comité de programmation**, composé d'acteurs privés pour plus de la moitié des membres, et d'élus représentants des EPCI du territoire et du Parc.

Les financements publics proviennent du fonds européen FEADER pour 60% et de contreparties nationales pour les 40% restants (Région, Département, Établissement Public de Coopération Intercommunale, Communes...).

En 2024, l'équipe technique était composée d'une coordinatrice/animatrice et une gestionnaire.

Au cours de l'année 2024, une seule consultation du comité de programmation a été organisée, en présentiel, le 29 février à Moustiers-Sainte-Marie.

NOUVEAUX PROJETS

(consultation du Comité de programmation pour « avis d'opportunité »)

Aucun nouveau projet n'a été présenté, sur la programmation 2014-2022.

PROJETS EN COURS

(engagement de subvention)

3 projets ont été engagés en 2024.

FICHE-ACTION PATRIMOINE

1 projet pour un montant total d'aide publique de 39 540,77 € (dont 23 724,46 € de FEADER).
« **Film Roger AILLAUD, Paysan cinéaste** » porté par l'association Contraste.

FICHE-ACTION MOBILITÉ

1 projet pour un montant total d'aide publique de 22 920 € (dont 13 752 € de FEADER).
« **Tous à vélo !!! Amélioration des services en faveur de la mobilité Vélo, VTT, VAE sur le territoire de la CCAPV** », porté par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV).

FICHE-ACTION TRANSITION

1 projet pour un montant total d'aide publique de 10 990,80 € (dont 6 594,48 € de FEADER).
« **Achat d'un séchoir solaire** », porté par David MICHELENA.

PROJETS FINALISES (projets soldés)

12 dossiers ont été finalisés et soldés, et 2 ont reçus des acomptes en 2024.

EN RESUME : DEPUIS LE DEBUT DE LA PROGRAMMATION 2014-2022 :

52 projets programmés 10 projets abandonnés 97 % taux de consommation 1 812 160 € de FEADER engagés, soit 3,02 M€ d'aides publiques totales

LE PROGRAMME LEADER 2023-27

Suite à la sélection de la candidature portée par la CCAPV et le Parc naturel régional du Verdon, une nouvelle convention a été signée avec la Région, pour la mise œuvre d'une nouvelle programmation, le 18 juin 2024.

Le montant de la dotation initiale de FEADER est de 1 266 963 € (hors animation).

Les financements publics proviennent du fonds européen FEADER pour 80% et de contreparties nationales pour les 20% restants (Région, Département, Établissement Public de Coopération Intercommunale, Communes...).

Le nouveau périmètre géographique du GAL Grand Verdon est le suivant :



Suite à cette signature et à une réunion d'installation (élection d'un Président et d'une Vice-Présidente, le 25 juillet 2024, le Comité de programmation s'est réuni, le 22 octobre 2024, à Castellane.

NOUVEAUX PROJETS

(consultation du Comité de programmation pour « avis d'opportunité »)

Un « avis d'opportunité favorable » a été rendu pour 1 projet relevant de la fiche-action n°2 « Bien vivre ensemble = dans un environnement de qualité », pour un montant total d'aide publique de 116 348,44 € (dont 93 078,44 € de FEADER) ; le projet « Outils numériques de valorisation du

patrimoine », porté par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV).

NOS SERVICES
STROPS
SUPPORTS

SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES - RELATIONS AVEC LES MAIRIES

Les réunions des secrétaires constituent des espaces essentiels de partage, d'échange et d'information sur les sujets en lien direct avec les missions des agents administratifs des communes et de l'intercommunalité.

Ces rencontres régulières favorisent :

- La diffusion d'informations pratiques et réglementaires,
- La montée en compétence collective,
- Le renforcement des liens entre les secrétaires de mairie, les directions générales des services (DGS) et les services de la CCAPV.

Elles offrent également l'opportunité de découvrir les différentes communes du territoire, renforçant ainsi la cohésion et la dynamique intercommunale autour d'un objectif partagé : offrir un service public de proximité, efficace et de qualité.

CHIFFRES CLÉS

153

décisions du président

6

bureaux communautaires

22

délibérations du bureau

5

conseils communautaires

143

délibérations des conseils communautaires

5

conférences des Maires

EN
2024

Ces rencontres se sont déroulées à **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** (réunion en lien avec le décryptage de la loi de finances), **TARTONNE**, **SAINT-JACQUES** et **BEAUVEZER**

SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique de la CCAPV est un service support dont la mission principale est de garantir un environnement de travail numérique performant, sécurisé et conforme aux réglementations environnementales en vigueur. Il accompagne l'ensemble des services de la collectivité dans leurs besoins numériques au quotidien.

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer la gestion, la maintenance et l'évolution des infrastructures informatiques et téléphoniques de la CCAPV
- Mettre en œuvre des solutions techniques adaptées aux besoins des services.
- Veiller à la pérennité et à l'efficacité des équipements, tout en intégrant une démarche écoresponsable.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2024

En complément de la gestion courante des équipements et des sites, plusieurs projets structurants ont été menés :

- **Mise en place du nouveau portail famille (Service Enfance – Jeunesse)**
 - > Paramétrage des outils informatiques nécessaires à l'intégration et au bon fonctionnement de la nouvelle plateforme.

- **Soutien aux ateliers numériques à destination des scolaires**

> Déploiement et configuration de tablettes dédiées à ces ateliers.

- **Optimisation de l'infrastructure réseau**

> Reconfiguration de l'architecture réseau afin d'améliorer la gestion des contenus multimédias produits par la collectivité.

- **Passation du marché public « Location, installation et maintenance de photocopieurs professionnels et d'imprimantes multifonctions »**

> Ce marché a permis :

- L'harmonisation des équipements sur l'ensemble des sites, y compris les sites secondaires (crèches, France Services, médiathèques).
- La réduction des coûts d'impression.
- Une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux (consommables, consommation énergétique, etc.).

POLITIQUE DE RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL

La collectivité privilégie, dans la mesure du possible, le reconditionnement du matériel informatique et téléphonique. Cette approche permet :

- De prolonger le cycle de vie des équipements,
- De réduire l'empreinte environnementale,
- De maîtriser les coûts d'investissement.

PARC GÉRÉ EN 2024

Environ

140

postes de travail

Environ

90

lignes téléphoniques et connexions data mobiles

SIG (SYSTEME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE)

En 2024, les principales missions réalisées par le géomaticien sont :

- **Réalisation de cartes** répondant aux demandes des différents services de la CCAPV (espace trail de la CCAPV, rapport pays d'art et d'histoire, inventaire des Zones d'Activités Économiques, ...)
- Participation au **projet de cartographie des parcs et jardins** pour l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- **Restructuration de la photothèque intercommunale**, à dispositions des agents de la CCAPV, sur les serveurs internes
- Réalisation d'un **TimeLapse** de la chapelle du Roc à **CASTELLANE**
- Création d'un **outil de suivi du fonctionnement des composteurs**
- Participation aux **rencontres des géomaticiens** des Alpes du Sud avec de nombreux EPCI régionaux.
- Participation à plusieurs ateliers organisé par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) sur la création du **nouveau référentiel d'occupation du sol à grande échelle** (OC-SOL-GE) et contribution à la correction des données.
- Réalisation de **prises de vues drone** répondant aux demandes des services de la CCAPV

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Le service assure la gestion des finances et des budgets, des marchés publics et des groupements de commandes.

ÉLABORATION ET EXÉCUTION DE 5 BUDGETS DONT LE BUDGET PRINCIPAL ET LES 4 BUDGETS ANNEXES

OM | SPANC | Immobilier d'entreprises | Zone d'Activités du Haut-Verdon

• En 2024, la CCAPV a collaboré avec la Direction Départementale des Finances Publiques sur un travail de diagnostic conjoint permettant de s'assurer que les risques relatifs au paiement des dépenses publiques en section de fonctionnement, et à la régularité des documents comptables, étaient maîtrisés afin de mettre en place à partir du 1er janvier 2025 une Convention Allégée en Partenariat avec la DDFIP. L'objectif de cette convention est de réduire de manière notable le délai de paiement aux fournisseurs sur les dépenses de fonctionnement (environ 2500 mandats concernés).

• Le service Finances traite aussi depuis le 1er janvier 2024 la taxe de séjour à travers un régie : taxe collectée et reversée à l'office de tourisme de Castellane et l'office de tourisme intercommunal Verdon Tourisme.

La capacité de désendettement de la CCAPV s'élève à 1 an et 10 mois soit nettement en deçà des seuils recommandés. Cela signifie qu'il faudrait à la CCAPV 1 an et 10 mois en mobilisant toute sa capacité d'autofinancement pour rembourser l'intégralité du capital de sa dette.

La capacité d'autofinancement nette de la CCAPV, c'est à dire sa capacité à financer ses besoins en mobilisant ses propres ressources après avoir assuré le remboursement du capital de sa dette, s'établit en 2024 à 2 065 164 €. Cela lui permet d'assurer l'autofinancement de ses principaux investissements sans emprunt.

Depuis 2018 et la mise en œuvre du régime de fiscalité propre, les taux de fiscalité locale (CFE, TH, TFNB, TFB) de la CCAPV n'ont jamais été augmentés. Seul un lissage a été opéré par les services fiscaux pour harmoniser les différents secteurs rassemblés lors de la fusion de 2017.

Le ratio des dépenses de personnel de la CCAPV rapporté à l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'établit à 40.13 %, inférieur à celui des collectivités de la même strate, et ce d'autant que les charges de personnel des services communs et agents mis à disposition en faveur des communes représentent à eux seuls plus de 17 % des dépenses totales de ce chapitre.

FACTURATION ET DE RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Redevance d'Élimination des Ordures Ménagères (REOM) permet de financer dans sa **quasi-totalité le service public de prévention, d'élimination et de réduction des déchets.**

En 2024, le service a établi 19 083 factures, pour un produit total de redevance s'élevant à 4 206 265,20€. Après annulations et refacturations des erreurs éventuelles et traitement des réclamations, le produit appelé au titre de la REOM s'élève in fine à 4 142 441,62€. Enfin, on notera qu'au 31 décembre 2024 le reste à recouvrer était encore de 526 804,43€.

CHIFFRES CLÉS

6 124
opérations comptables
sur l'année

CHIFFRES CLÉS

19 083
factures établies en 2024
4 142 441,62
€ de produit de redevance 2024

50 51

MARCHÉS DE LA CCAPV PUBLIÉS EN 2024 :

9
nouveaux marchés de
prestations intellectuelle et
fourniture

5
nouveaux marchés de
travaux

10
consultations et appel à
manifestation d'intérêt

3
achats par groupement
de commande via l'UGAP
(véhicules), via RESAH
(télécommunication) et via
le marché de La Villette
(Micro-folies))

DÉTAILS DES MARCHÉS :

- Acquisition d'un tractopelle
- Acquisition du véhicule de la France services itinérante
- Acquisition et/ou location de 4 véhicules de service
- Vidéo promotionnelle du territoire
- Location, installation et maintenance de photocopieurs professionnels et d'imprimantes multifonctions
- Construction du terrain multisports à **COLMARS-LES-ALPES**
- Construction du siège de la CCAPV
- Réfection des façades et de la toiture et mise en valeur des extérieurs du bâtiment de la Respélido à **ANNOT**
- Fourniture de bornes de réparation de vélos et de stations de recharge solaire de vélos à assistance électrique
- Fourniture et maintenance d'un logiciel (en mode SaaS) pour la gestion et la facturation de la Redevance des Ordures Ménagères
- Fourniture et livraison de composteurs collectifs, domestiques et bio seaux
- Fourniture, livraison et mise en place de colonnes d'Apport Volontaire
- Animation territoriale « **Mieux Manger Pour Tous** »
- Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de la Halle des Sports à **ANNOT**

DÉTAILS DES CONSULTATIONS :

- Étude chiroptérologique sur le site Natura 2000 grand Coyer
- Étude de faisabilité pour la plateforme bois-énergie
- Étude environnementale plateforme bois énergie
- Panneaux RTI
- Logiciel petit enfance et jeunesse
- Procédure administrative de mise en conformité des captages d'eau destinée à la consommation humaine de la commune d'**ENTREVAUX**
- Couverture photovoltaïque à **CASTELLANE**
- Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) photovoltaïque à **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** et **BARREME**
- Étude de faisabilité photovoltaïque à **VIL-LARS-COLMARS**
- Étude de faisabilité d'un point de vente secteur **ANNOT ENTREVAUX**



MARCHÉS DU SERVICE COMMUN PUBLIÉS EN 2024 :

20
marchés

5
consultations

DÉTAILS DES MARCHÉS PUBLIÉS PAR COMMUNES :

- **BLIEUX** : Travaux et terrassements pour la pose de compteurs individuels
- **ALLONS** : Réfection et mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue du château
- **ANGLES** : Réaménagement d'une salle polyvalente et d'un logement communal
- **ANNOY** : mise à jour du schéma directeur d'assainissement
- **ANNOY** : accord cadre de travaux de mise en œuvre des compteurs d'eau
- **ANNOY** : accord cadre à bon de commande de travaux de voirie
- **ANNOY** : Mise à jour du schéma directeur des eaux usées
- **UBRAYE** : MOE pour la construction d'une salle polyvalente
- **BARREME** : étude de calibrage de l'ilot nord
- **BARREME** : Maîtrise d'œuvre pour la requalification de la place de l'église
- **PEYROULES** : construction d'un city-stade
- **PEYROULES** : Aménagement des traversés des chefs-lieux
- **SAINT-BENOIT** : restauration du pont de la reine Jeanne
- **SAINT-BENOIT** : réhabilitation d'un logement communal
- **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** : construction et extension du Centre de Secours
- **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** : fourniture d'électricité
- **CASTELLANE** : Accord cadre Maître d'OEuvre (MOE) pour le patrimoine
- **CASTELLANE** : Travaux de l'Eglise Chateuil
- **CASTELLANE** : Maître d'OEuvre (MOE) pour l'ilot des Tilleuls
- **CASTELLANE** : marché pour l'étude programmation Centre de Secours

DÉTAILS DES CONSULTATIONS PAR COMMUNES :

- **MORIEZ** : consultation : lever topographique de projet de réaménagement de la voirie
- **MORIEZ** : Consultation étude géotechnique préalable
- **SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES** : consultation extension réseau de chaleur
- **SENEZ** : consultation essai expérimental traitement pierre
- **CASTELLANE** : conseil Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

GESTION ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAUTAIRE

AU SERVICE DES BATIMENTS

La maintenance préventive est l'action prioritaire à réaliser sur les bâtiments : elle permet de maîtriser l'état de l'existant et ainsi de le pérenniser.

Cette maintenance intervient sur les composants du bâti, son usage comme l'électricité, la détection incendie ou intrusion, l'accessibilité, le chauffage, la ventilation, ...

- Elle a pour but d'améliorer la sécurité, l'hygiène et le fonctionnement des organes du bâtiment.

+ de 100 vérifications annuelles sur les installations électriques, ascenseurs, alarme incendie, ...des bâtiments et sites

Contrôles et tests de résistance sur tous les équipements sportifs des gymnases et city-stade du territoire

Défibrillateurs, extincteurs, plans d'évacuation,... installés et vérifiés chaque année dans tous les locaux

AU SERVICE DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAUTAIRE

La CCAPV œuvre toute l'année à l'optimisation du patrimoine immobilier : inventaire des bâtiments et infrastructures, planification des investissements, programmation des rénovations, réhabilitations et maintenance corrective, optimisation des usages (mutualisation des locaux, adaptation aux nouveaux besoins des habitants), demandes de subventions, passation des marchés publics.

- Cette approche vise à préserver et à mettre en valeur le patrimoine du territoire.

AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La CCAPV s'engage à contrôler efficacement les charges énergétiques et d'entretien. Cette démarche écologique se traduit par la rénovation des bâtiments afin de réduire leur impact environnemental (ex. isolation thermique), par le remplacement ou l'installation de systèmes de chauffage à haute performance (Hall des sports à Saint-André-les-Alpes, Salle Multi-Activités à Barrême) ou encore par l'amélioration de l'éclairage des locaux (passage à des solutions à faible consommation comme les LED), ...

- Ces actions permettent de réduire les factures énergétiques, d'améliorer le confort des usagers et diminuer l'empreinte carbone des bâtiments.

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines assure la gestion des personnels de la CCAPV et des personnels mis à disposition des communes: recrutements, gestion des carrières et des paies, formation, temps de travail, sécurité au travail, dialogue social...

La CCAPV en 2024 c'est 143 agents qui agissent au quotidien sur le territoire, au service de la population, dont :

• 32 AGENTS intervenant pour le compte des mairies, soit via des mises à disposition, soit via des services communs.

• 57 AGENTS affectés au quotidien au contact des habitants dans les crèches et centres de loisirs, dans les déchetteries et pour la collecte des encombrants, pour l'entretien des bâtiments et des sentiers, pour les cours de musique, pour animer le réseau des bibliothèques et médiathèques, pour le contrôle des assainissements non collectifs, dans les maisons France Service, à l'accueil des antennes et du siège, dans les musées ou encore pour le conseil numérique ou la sensibilisation au tri sélectif.

• 36 AGENTS affectés à des missions administratives et techniques pour les marchés publics, les finances, le fonctionnement des assemblées, la communication, la gestion des ressources humaines, la géomatique, le parc informatique, la gestion des déchets, les procédures de régularisation des captages d'eau, les programmes de financements, l'urbanisme.

• 18 AGENTS mobilisés sur des missions d'ingénierie, sur l'alimentation, la forêt, les activités de pleine nature, le développement économique, le patrimoine, la programmation culturelle, le programme LEADER, le programme Petites Villes de Demain et le programme Village d'Avenir.

CHIFFRES CLÉS

1 775

bulletins de salaires

5

réunions de comité social territorial

86

procédures de recrutement

336

arrêtés établis en matière de gestion du personnel

L'action du service des ressources humaines en 2024 c'est aussi :

La refonte du format des forums de l'emploi saisonnier proposés sur le territoire : un pour la saison estivale et un pour la saison hivernale. Le service RH a travaillé sur une scénographie moderne et attractive pour le visiteur mais également une mise en place plus dynamique pour les employeurs. Le forum de l'emploi hivernal qui s'est tenu pour la première fois sur la commune de Saint André les Alpes, a connu un franc succès.

Un travail important est toujours mené par la CCAPV sur l'égalité Homme/Femme, notamment concernant les salaires : dans la Fonction Publique Territoriale en 2024, le salaire net moyen des femmes est inférieur à 10.5 % à celui des hommes. A la CCAPV, toutes catégories confondues, l'écart constaté entre le salaire net des hommes et celui des femmes est de 0.7%.

Le pôle Ressources a également apporté un soutien technique en matière de finances et de ressources humaines à l'office de tourisme intercommunal Verdon Tourisme.

52 53

36
hommes

107
femmes

25
agents de
catégorie A

31
agents de
catégorie B

86
agents de
catégorie C

1
apprenti

ILS NOUS SOUTIENNENT

LEUR SOUTIEN NOUS EST INDISPENSABLE

L'Etat est un partenaire essentiel à travers le soutien financier qu'il octroie aux investissements communaux et intercommunaux.

Ce soutien se décline aussi en fonctionnement sur de nombreuses opérations et appels à projets, dont le déploiement des conseillers numériques, les programmes nationaux « Petites Villes de Demain » et « Villages d'Avenir » ou encore le financement des Maisons France Services.

La Région soutient également de nombreuses opérations sur le territoire soit via des Appels à Projets, soit par ses contrats structurants.

Le Département est également un partenaire précieux mobilisant ses financements en faveur des territoires dans le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale. Il agit également en complément sur de nombreux domaines tels l'entretien des sentiers de randonnée, la gestion des stations, mais aussi en ingénierie pour porter notamment la candidature à des appels à projets aux cotés et pour le compte de plusieurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Parmi les nombreux autres partenaires, citons l'Europe avec les fonds du programme LEADER, l'Agence de l'Eau, ou encore la Caisse d'Allocations Familiales, principal soutien financier des crèches et centres de loisirs.

Enfin, des partenariats sont également menés avec les intercommunalités voisines, en particulier Provence Alpes Agglomération ou la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon, avec qui de nombreux projets sont menés en communs, sur des thématiques telles que la santé, l'alimentation, la mobilité, la gestion des stations...



NOS PARTENAIRES NOUS ACCOMPAGNENT





**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVERCE VERDON**

97, Zone Artisanale Les Iscles
Boîte Postale 2
04170 Saint-André-les-Alpes

Tel : 04 92 83 68 99
Mail : contact@ccapv.fr

WWW.CCAPV.FR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024